



ANNONCEZ
VOS ACTIVITÉS
GRATUITEMENT
Écrivez à
Claude Thériault
CFLS
5 rue, Trans-Canada
Lévis, Qc G5V 5P5

LE SOLEIL

JEUDI 24 JANVIER 1985
QUÉBEC, 89e année, no 26.

62 pages, 3 cahiers
+ 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 2.50\$
lies de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
TOLBEC.
Tél.: (418) 872-3738



ACCUEIL DE STAR RÉSERVÉ À NOIRET

◆ Le comédien français Philippe Noiret a été accueilli, hier, en fin de journée, à l'aéroport de Québec, comme une "star" hollywoodienne, lui qui a surtout joué, dans sa vaste carrière professionnelle au cinéma, les flics pourris, les grands bourgeois décadents, et les amoureux transis. Philippe Noiret est à Québec pour la promotion du film "Les Ripoux" du réalisateur à succès Claude Zidi. Il a lancé ce film, hier, au cinéma Odéon. Le film s'annonce comme un grand succès populaire. Ne manquez pas, samedi, dans "LE SOLEIL", une entrevue exclusive avec Philippe Noiret et la critique libre du film "Les Ripoux".

NE PAYEZ PAS VOS ORANGES TROP CHER

◆ (D'après PC et LE SOLEIL) — Les consommateurs n'ont aucune raison de payer des prix élevés pour leurs oranges puisque les réserves sont amplement suffisantes. C'est l'assurance qu'a donnée hier le ministère de l'Agriculture à la suite des propos de certains grossistes et détaillants qui, justifiant la vague de froid qui a sévi ces derniers jours en Floride, prédisaient une hausse des prix. Au SOLEIL, les porte-parole de Steinberg, Provigo et Métro-Richelieu soutenaient que, dans une semaine, il faudra payer les oranges et pamplemousses, laitues et tomates de 10 à 20 pour 100 plus cher. Dans la seule journée de mardi, les oranges Sunkist ont subi une augmentation de \$1 US la caisse, ce qui devrait se

Lire A-2, ORANGES



BOURASSA LORGNE LE COMTÉ DE PARIZEAU

Page B-2

LÉVESQUE DÉSIRE UN TÊTE-À-TÊTE AVEC REAGAN

◆ Le gouvernement du Québec a demandé à Ottawa de ménager un tête-à-tête Reagan-Lévesque lors de la visite du président américain, les 17 et 18 mars.

par Lise LACHANCE

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, aimerait avoir un entretien privé avec Ronald Reagan et souhaiterait, à l'issue de cet échange, lui présenter les membres de son conseil des ministres. Le gouvernement fédéral n'a pas encore répondu à cette requête mais on s'attend à ce qu'il le fasse cette semaine, a déclaré au SOLEIL, hier, Mme Raymonde Saint-Germain, directrice des communications au ministère des Relations internationales du Québec.

Dîner d'Etat

Mme Saint-Germain a également confir-

mé la tenue d'un dîner d'Etat. Elle ignore si ce repas officiel aura lieu le dimanche 17 mars, juste avant le gala du Grand Théâtre, ou le lendemain midi, quelques heures précédant le départ du célèbre visiteur. Selon toute probabilité, cependant, c'est M. Lévesque qui remerciera l'homme d'Etat américain à l'issue du dîner. M. Reagan serait présenté à l'assistance par Brian Mulroney.

"Nous travaillons de concert avec Ottawa pour la visite de M. Reagan car nous ne sommes pas le gouvernement hôte, même si l'événement se déroule à Québec", ajoute Mme Saint-Germain. Le président des Etats-Unis, en effet, se trouvera au Canada à l'invitation du premier ministre Mulroney.

A Ottawa même, on affirme que les détails du séjour sont loin d'être arrêtés.

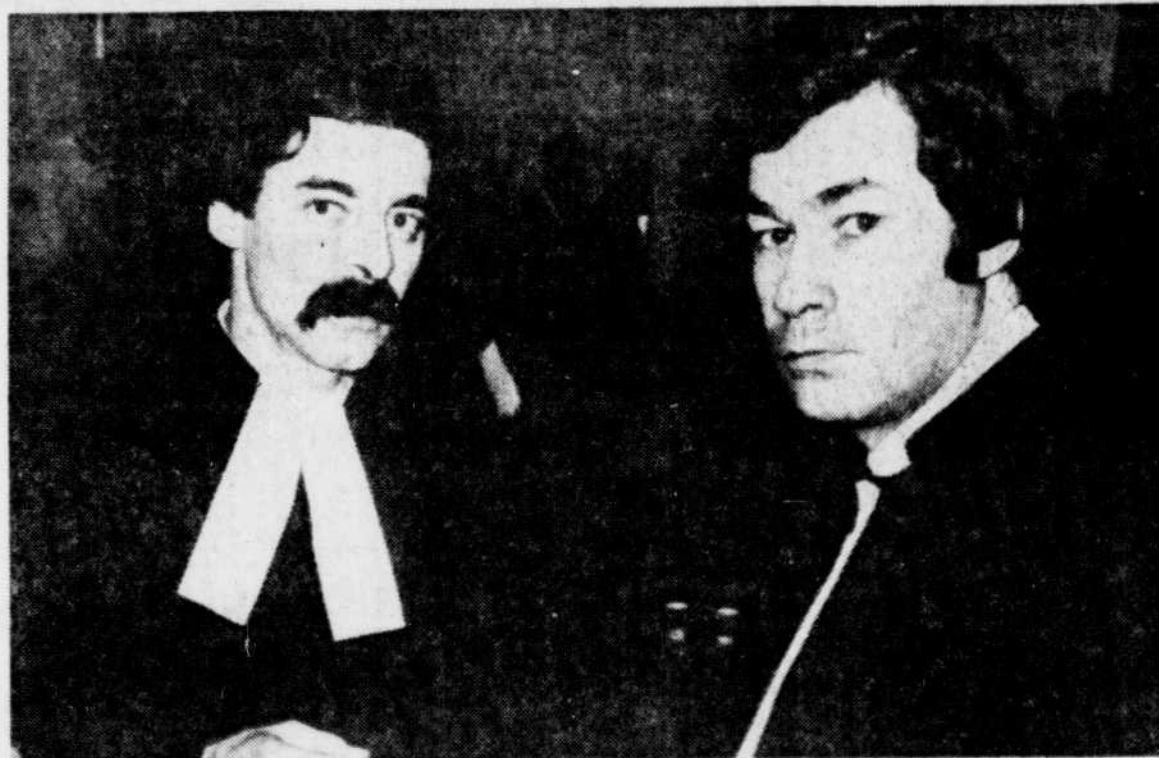
Lire A-2, REAGAN



Le président américain Ronald Reagan

LA FUSILLADE AU PARLEMENT

ACTION DÉMENTIELLE QUASI SPONTANÉE, DIT LA DÉFENSE



Les avocats du caporal Lortie, François Fortier à gauche et André Royer, entendent prouver au cours de sa défense que Lortie est "un esprit malade qui n'a pu vaincre la puissance maléfique qui l'habitait".

◆ Dès le 4 mai, Denis Lortie a tout fait pour se faire arrêter et entendre prouver la défense, au procès du caporal, accusé de trois meurtres, à la suite de la fusillade du 8 mai à l'Assemblée nationale.

par Louise LEMIEUX

"Et si nous sommes ici aujourd'hui, c'est par un concours extraordinaire de circonstances" a ajouté l'avocat de la défense, Me François Fortier, dans son exposé au jury sur les éléments de défense qu'il veut mettre de l'avant dans sa preuve.

Le procès de Denis Lortie a repris hier matin, après une journée de suspension pour permettre à la défense de se préparer. Le caporal de 25 ans est accusé du meurtre au premier degré de MM. Georges Boyer, Camille Lepage et Roger Le-françois.

Le jury n'a été présent en cour qu'une heure à peine, hier. Peu après le début du témoignage du premier témoin de la défense, le

Lire A-2, FUSILLADE

LE QUÉBEC VEUT EMPÊCHER UN RETOUR À L'AFFICHAGE BILINGUE

Page A-3

BESRÉ, UN CHOIX QUI SURPREND

◆ Le suspense est terminé. C'est le comédien Jean Besré qui interprétera le rôle de Joseph-Arthur dans le téléroman "Le Temps d'une paix". Le choix du réalisateur a causé toute une surprise signalée notre chroniqueur de télévision Yves Bernier. Lors d'une entrevue, Besré a avoué qu'il avait été placé devant la décision la plus difficile à prendre de toute sa carrière.

Page B-6



Jean Besré (Joseph-Arthur) en compagnie de Nicole Leblanc (Rose-Anna).

POUR VIVRE PLUS VIEUX

◆ OKLAHOMA CITY (AFP) — Les hommes qui épousent des femmes plus jeunes qu'eux vivent en général plus vieux que les autres, tandis que ceux qui épousent des femmes plus âgées vivent moins vieux, selon une étude réalisée par un professeur de l'université du Kansas.

Selon cette étude, les hommes de 50 à 79 ans dont les épouses ont de un à 24 ans de moins qu'eux ont des taux de décès de 13 pour 100 inférieurs à la moyenne. En revanche, les hommes mariés à des femmes plus âgées qu'eux auraient un taux de décès de 20 pour 100 supérieur à la moyenne.

SCIENCES

CANCER: MALADIE QUE L'ON POURRAIT ÉVITER

◆ Deux mauvaises habitudes quotidiennes pourtant faciles à éviter — le tabagisme et la mauvaise alimentation — sont à l'origine de milliers de morts par cancer, chaque année au Canada.

par Steve KERSTETTER
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'affirment tous les épidémiologistes. "Les personnes souffrant de maladies tel le cancer subissent presque toujours les conséquences d'un mode de vie inadéquat", explique le Dr Tony Miller de l'Institut national du cancer.

"Je crois que les gens se refusent à comprendre que le cancer est une maladie dont on peut volontairement empêcher l'apparition."

Le Dr Miller estime que plus du quart des mortalités provoquées par le cancer au Canada sont dues au tabagisme et que près du tiers sont la conséquence d'une mauvaise alimentation.

En d'autres termes, cela signifie que 25,000 Canadiens, chaque année, succombent à des cancers qu'ils se sont eux-mêmes infligés.

Selon le Dr Miller, la disparition de la cigarette réduirait considérablement, à

Lire A-2, CANCER

Autres informations
aux pages C-4 et C-5

Chroniqueur de la Presse canadienne à Ottawa, Steve Kerstetter a, depuis 1979, porté son attention aux questions de santé et des affaires sociales. La série d'articles qu'il présente aujourd'hui est sa quatrième recherche d'importance. Les lecteurs de la PC ont déjà lu ses reportages sur les fumeurs, les maladies cardiaques et le programme Medicare.

SOMMAIRE

Annonces	
classées	C-8 à C-12
Arts et spectacles	B-6 à B-8
Bandes dessinées	C-9
Bridge	C-10
Carrières et professions	B-15
Décès	C-13
Economie-finances	C-1
Editorial	B-4
Feuilleton	B-8
Horoscope	C-10
Information régionale	A-9 à A-11
Loterie	A-2
Monde	B-12 à B-16
Mot mystère	C-10
Mots croisés	C-12
Où aller à Québec	B-8
Page documentaire	B-3
Patron	C-10
Politique	B-1, B-2
Sciences	C-4 à C-6
Sport	Tabloid
Télévision	A-2
Votre page	B-5

MÉTÉO



Nuageux avec quelques chutes de neige dispersées aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Maximum de moins 8. Demain: neige à Québec et beau dans l'Est.

Détails à la page A-4

REAGAN

(Suite de la première page)

Des discussions se poursuivent à ce sujet avec Washington, fait remarquer à notre journal l'attaché de presse de M. Mulroney, M. Michel Gratton.

Pourquoi Québec?

Interrogé sur les raisons pour lesquelles la rencontre entre les chefs d'Etat des deux grands pays nord-américains se tient à Québec, M. Gratton répond qu'il s'agissait là d'une suggestion de Brian Mulroney lui-même. Il ignore si le premier

ministre canadien avait proposé quelques villes où s'il s'était limité à la capitale de sa province d'origine où, d'ailleurs, il a vécu les bonnes années de ses études en droit.

"Chose certaine, MM. Reagan et Mulroney possèdent tous deux un sens très développé de l'histoire. Et Québec n'est-elle pas, sur ce plan, la plus belle ville en Amérique? Les gens de la Maison-Blanche, que j'ai rencontrés avant Noël, sont plus qu'enthousiastes à l'idée de venir à Québec", affirme l'ancien journaliste du Droit.

A son avis, en proposant que la visite de Ronald Reagan se déroule ailleurs que dans la capitale fédérale, le nouveau gouvernement conservateur veut démontrer par un geste concret que cette ville n'est pas "le nombril du monde".

C'est dans le même esprit que Regina sera le siège de la conférence des premiers ministres, les 14 et 15 février. "Ottawa a été trop longtemps une tour d'ivoire", conclut M. Gratton.

FUSILLADE

(Suite de la première page)

socio-linguiste Claude Tousignant, la Couronne a réclamé la discussion d'un point de droit, hors la présence du jury. Cette discussion a duré le reste de la journée.

Une entreprise démentielle

L'avocat de Lortie ne s'en cache pas, c'est bien Lortie qui a manipulé la mitraille et tué trois personnes le 8 mai. Mais, soutient l'avocat, les jurés doivent s'interroger sur l'état mental de son client. Me Fortier

entend démontrer que l'accusé n'a aucunement prémédité la fusillade du 8 mai, comme le soutient la Couronne. "Il s'agit plutôt d'une entreprise démentielle quasi spontanée" soutient l'avocat. Me Fortier entend prouver au cours de sa défense que Lortie est "un esprit malade qui n'a pu vaincre la puissance mafieuse qui l'habitait".

Des psychiatres, a annoncé Me Fortier, viendront témoigner qu'une personne profondément malade mentalement, "peut apparaître sai-

ne d'esprit et ne pas attirer l'attention de qui que ce soit".

Avant le départ du jury, Me Fortier avait indiqué que le premier témoin, Claude Tousignant, viendrait prouver que, contrairement à ce qui a été dit, des policiers auraient posé des questions à Denis Lortie au moins 12 fois au cours de sa déclaration extra-judiciaire. Le socio-linguiste devait aussi relever incohérences et contradictions dans les trois cassettes audio enregistrées par l'accusé pour son épouse, l'au-mônier Melvin Arsenault et André Arthur.

Le procès doit reprendre ce matin.

CANCER

(Suite de la première page)

long terme, l'incidence de morbidité du cancer du poulmon. Il croit que plusieurs autres types de cancer associés au tabagisme seraient également en perte de vitesse advenant que le tabagisme soit éradiqué.

En réduisant les quantités de matières grasses dans l'alimentation, par ailleurs, on réduirait le nombre des décès dus au cancer du sein chez la femme et au cancer de l'intestin chez les hommes et les femmes.

A l'instar de nombreux épidémiologistes, le Dr Miller est incertain de l'incidence du tabagisme, de l'alimentation et autres facteurs externes — histoire médicale de la famille et risques professionnels — sur diverses formes de cancer.

Tous ces spécialistes estiment toutefois que, dans le domaine du cancer comme dans beaucoup d'autres, une once de prévention vaut mieux qu'une tonne de traitements.

Il est toutefois plus facile de parler de prévention que de modifier le

mode de vie d'un individu. Le tabagisme en est le meilleur exemple.

Le cancer du poulmon est déjà reconnu comme la principale cause de mortalité par cancer chez les hommes et, avant la fin de la présente décennie, on prévoit qu'il sera plus morbide que le cancer du sein, chez les femmes.

Seule l'industrie du tabac se refuse encore à reconnaître les preuves que l'inhalation de la fumée de cigarette, de cigare et de la pipe est cause du cancer du poulmon. Selon la Société canadienne du cancer, neuf cancer du poulmon sur dix sont la conséquence du tabagisme. Les fumeurs invétérés ont une chance sur huit de succomber à ce type de cancer. Chez un non-fumeur, l'incidence du cancer du poulmon est de un sur 200.

Faits prouvés

Lors d'un colloque du Conseil de la recherche médicale, qui s'est tenu à Ottawa l'automne dernier, on a également établi les faits suivants:

— Les gouvernements et organismes de santé dépensent environ \$6 millions par année en campagnes de prévention contre le tabagisme. C'est très peu comparé aux quelque \$100 millions dépensés annuellement par les compagnies de tabac en promotions et campagnes publicitaires.

— Le tabac est probablement le seul produit de consommation en vente libre qui ne soit soumis à aucune réglementation gouvernementale.

— Trois ministères fédéraux directement intéressés au tabagisme sont par ailleurs animés d'intérêts parfois conflictuels. Le ministère de la Santé applaudirait la disparition totale de l'industrie du tabac. Le ministère des Finances, d'autre part, empêche d'importants revenus provenant des taxes sur le tabac. A Agriculture Canada, enfin, on s'inquiète du bien-être des producteurs de tabac et rien n'est fait pour les encourager à se recycler dans d'autres productions.

ORANGES

(Suite de la première page)

traduire par une hausse de quelques cents pour chaque orange de la Californie.

Mais de l'avis de Sushma Barewal, de la division d'analyse des marchés du ministère, une éventuelle hausse de prix ne durera pas longtemps parce que les commerçants vont s'apercevoir qu'il n'y a aucune pénurie d'oranges.

En effet, seulement 10 pour 100 des oranges destinées à la consommation proviennent de Floride, le reste étant utilisé pour la production de jus. La Californie est la principale source d'approvisionnement du Canada en oranges et les récoltes y sont abondantes, a affirmé Mme Barewal.

Environ 30 pour 100 de la récolte de Floride avait été recueillie au moment de la vague de froid, et un autre 30 pour 100 n'a pas été affecté par le gel.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du mercredi
23 janvier 1985)

2-5-4
7-8-6-2

Informations: 643-8990

LE MOT DU JOUR

Sur l'homologue

On confond souvent les mots *homologue* et *homonyme*. Un *homonyme* est une personne qui porte le même nom qu'une autre. L'*homologue* est la personne qui est dans les mêmes conditions de vie, de travail qu'une autre.

Pierre BELLEAU

TÉLÉ MAGAZINE

12h15 (3) (5) (6) (7) (9)

11 Ciné-Quiz:

19h00 (3) Gillet... pure laine

Inv.: Charlie Landry (violoniste), Philippe Noiret (comédien venu pour le lancement du film "Les Ripoux") et Lise Alain (duchesse de Chomolain).

23h30 (3) The CBS Late

Movie: programme

double:

"Newhart: You're Somebody Till Somebody Love You". E.-U. 1982. ET "Dixie: Changing Habits". E.-U. 1983.



manteaux mouton retourné

349.95

reg. 499.95

des manteaux en **peau** de mouton retourné de première qualité. modèle droit avec détails de surpiqûres, épaules et col **lissés de cuir**. brun, gris, sable. choix de grandeurs.

chandails contemporaine

29.95

reg. jusqu'à 100.00

une belle variété de **chandails** en cachemire, angora dans plusieurs formes, textures, motifs et couleurs **mode**. grandeurs assorties.

cardigans angora

29.95

reg. 45.00

longs cardigans bord à bord en **mélange de laine angora**. poches plaquées, **tons pastel** et grandeurs assorties.

chemisiers à rayures twik

14.99

reg. 20.00

exclusifs à **twik**, des chemisiers **manches courtes**, col boutonné, en polycoton dans un **grand choix de rayures** deux tons vifs ou pastel en contraste ou multirayures. 5 à 15.

chandails twik

19.99

reg. jusqu'à 60.00

toutes sortes de formes de chandails twik dans un choix de **laine tweed**, jacquard, **torsades**. couleurs et grandeurs assorties.



une valeur de 250.00

en raison d'une livraison tardive...

nous vous offrons...

notre combinaison en duvet

149.95

une **valeur-mode** de qualité **simons** à prix dérisoire
chaude combinaison **entredoublée 80% duvet, 20% plumes**

extérieur et intérieur **pur coton**

épaules tombantes et **larges épaulettes**

grosses poches soufflet à rabat pressionnés

taille coulissante, **poches-fermoir** sur les côtés

multiples **surpiqûres** **bleu**, rose, rouge, royal, écru

réduction

50%

et plus

collections de new-york

Calvin Klein

Polo Ralph Lauren

PERRY ELLIS

nos collections **automne-hiver** des trois **grands couturiers américains** sont présentement en **réduction de 50% et plus**. assortiment de vêtements sport coordonnés à la **contemporaine**.

chandails contemporaine

69.95

reg. jusqu'à 235.00

des chandails de nos plus **luxueuses collections** des **chandails importés d'Angleterre** en pure laine, quelques **tricotés main**, des textures, des motifs et des **coloris magnifiques**. grandeurs assorties.

pantalons contemporaine

39.95

reg. jusqu'à 85.00

variété de **pantalons en flanelle** avec ou sans plis dans un choix de couleurs dont le **blanc hiver**. grandeurs assorties.

bas contemporaine

1.69

reg. 2.25

bas **tout diaphane**, modèles **pointes renforcées** ou **ped sandale**. p. m. g. tg. et taille unique dans le groupe. **couleurs mode** et couleurs de base.

simons

UTILISEZ VOTRE NOUVELLE
CARTE DE CREDIT SIMONS



la maison
simons

1000 MAGAZINE

PLACE ST-JOY

GALERIE DE LA CAPITALE

1000 MAGAZINE

Affichage bilingue

Québec légiférera avant que la cour se prononce

Le gouvernement du Québec a décidé de procéder par la voie législative pour empêcher un retour à l'affichage bilingue, sans même attendre la décision de la cour d'appel

et éventuellement de la Cour suprême.

par Michel DAVID

A l'issue de la séance du conseil des ministres d'hier, le premier ministre par intérim, M. Bernard Landry, a également indiqué qu'au cours des prochains mois, le gou-

vernement allait s'appliquer à "sensibiliser la population" à la nécessité de protéger le caractère français du Québec, particulièrement à Montréal. "Entre un caractère bilingue et un caractère français, nous préférons un caractère français", a déclaré le ministre.

En termes à peine voilés, M. Landry a pratiquement invité les mouvements nationalistes à descendre dans la rue pour se porter à la défense du français, rappelant même le célèbre "McGill français" des années 60.

Faisant allusion aux sondages qui indiquent que la moitié des Québécois seraient favorables à l'affichage bilingue, M. Landry s'est dit d'avis que la population francophone, rassurée sur son avenir linguistique par la loi 101, a été "désensibilisée" au problème de la langue, au point qu'elle a perdu de vue la nécessité d'assurer la protection du français au Québec.

Législation

Dans ces conditions, le gouvernement a décidé de s'employer à "la défense et l'illustration" du fait français, selon des modalités qui n'ont cependant pas encore été arrêtées de façon définitive.

Le ministre Landry a toutefois indiqué qu'il maintenait sa décision d'en appeler du jugement de la cour supérieure invalidant le chapitre de la loi 101 sur l'affichage, et qu'il allait également procéder par la voie législative.

M. Landry n'a cependant pas été en mesure de préciser si un amendement à la loi 101 allait lui donner préséance sur la Charte des droits et libertés, ou si une nouvelle loi serait déposée à l'Assemblée nationale.

Le comité de trois ministres chargé de faire rapport sur la question linguistique n'ayant pas encore terminé son travail, M. Landry n'a pas spécifié non plus quand le gouvernement allait agir, mais il a indiqué qu'il n'attendrait pas nécessairement la décision des tribunaux.

Quant à la façon dont le gouvernement entendait "sensibiliser" la population, le premier ministre par intérim a déclaré que ce ne serait "pas forcément par la publicité", mais plutôt par "l'attitude et le discours gouvernemental".

M. Landry a également insisté sur l'action des "groupes non gouvernementaux", dont il estime qu'ils ont, eux aussi, négligé leur rôle dans la protection du français.

A ceux qui pourraient s'inquiéter pour les droits de la minorité anglophone, le premier ministre intermédiaire a souligné que "son statut de minorité est le meilleur sur la planète" et qu'il suffisait d'aller faire un tour à Winnipeg ou à Sudbury pour le constater.



Le sénateur Paul Lafond du Québec a rendu public le rapport du comité spécial du Sénat, hier.

Notre système de défense dépassé, affirme le Sénat

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait se doter de son propre programme militaire spatial, tout en collaborant avec les Américains dans la préparation du programme de bouclier spatial proposé par le président Ronald Reagan, programme mieux connu sous le nom de "guerre des étoiles".

C'est ce qu'affirme le rapport du comité spécial du Sénat sur la défense aérienne du territoire canadien, qui a été publié hier et qui conclut également à la nécessité de prendre des mesures immédiates pour assurer la défense aérienne en attendant l'arrivée de l'ère spatiale.

Ce programme militaire spatial du Canada serait de nature essentiellement passive et non offensive, affirme le comité, et signifierait la mise en place de satellites canadiens de surveillance aérienne et maritime et de satellites militaires de communication.

Les décisions à cet égard devront être prises rapidement, estime le comité du Sénat, "afin que des plans efficaces soient préparés pour l'ère spatiale et les fonds nécessaires investis dans la recherche et le développement".

Selon les sénateurs, ce programme spatial militaire pourrait coûter au Canada quelque \$150 millions par an d'ici cinq ans et \$350 millions annuellement au cours des années 1990, ce qui, affirment-ils, reste en deçà des possibilités du Canada.

D'autre part, le Canada devrait également participer aux recherches sur les systèmes spatiaux de défense dits de la "guerre des étoiles", ne serait-ce que

pour des raisons économiques.

Selon le président du comité, le sénateur Paul Lafond, "il se peut que dans 15 ou 20 ans, nous soyons dans une situation où cette technologie spatiale sera essentielle pour survivre, nous devons alors savoir en quoi cela consiste et cela exige une contribution à la recherche et au développement dès maintenant".

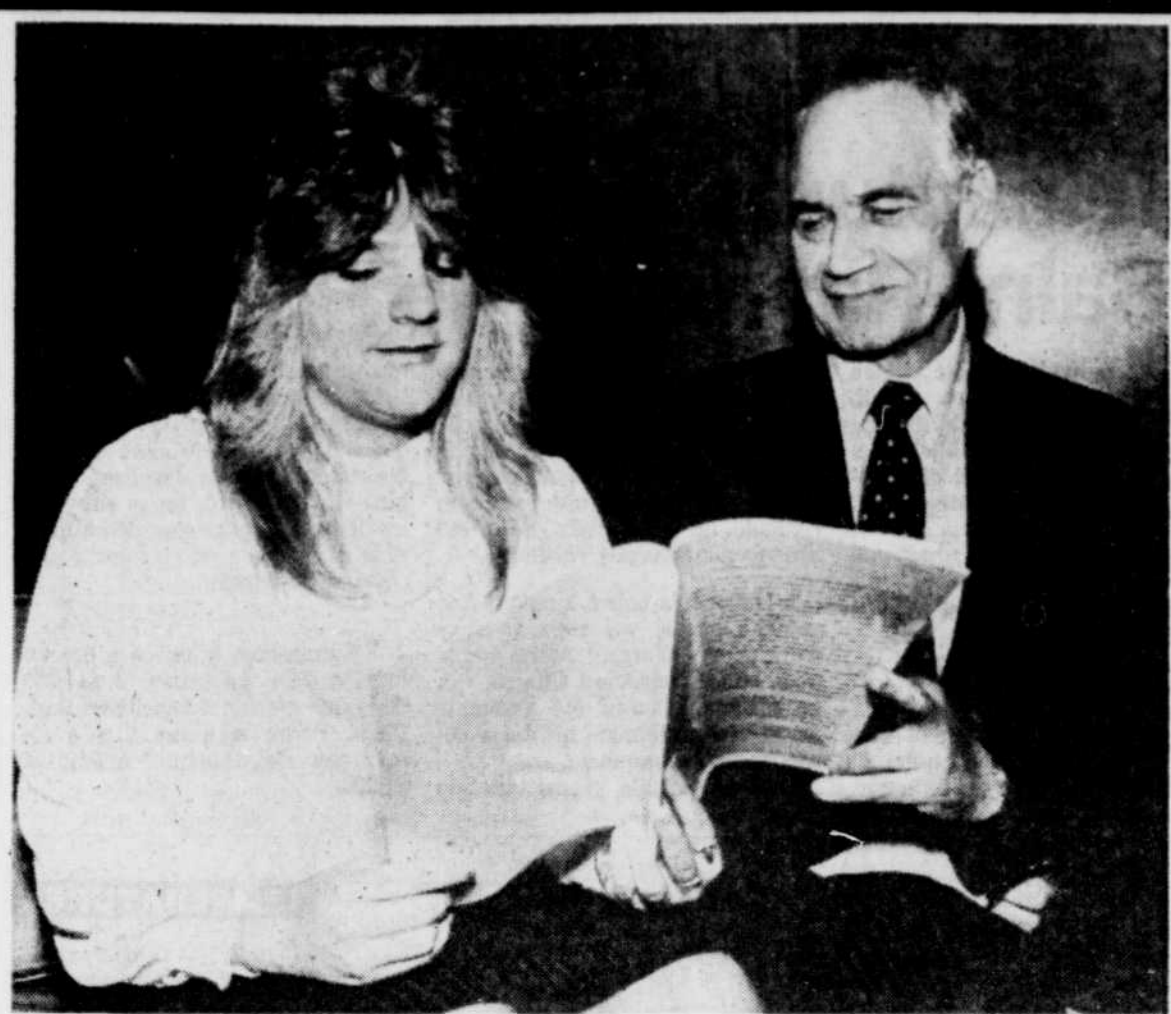
Mais en attendant, le comité conclut que l'état de la défense aérienne du territoire est loin d'être adéquat et le Canada pourrait ne pas même se rendre compte d'une attaque aérienne par le Labrador ou la côte Ouest.

De plus, les radars actuellement utilisés sont dépassés, en particulier pour détecter les avions à très haute ou à très basse altitude, "ce qui pourrait permettre à des intrus de pénétrer au cœur du Canada", affirme le comité.

"Les bombardiers soviétiques représentent une menace grandissante et la structure actuelle serait tout simplement inefficace contre ces nouveaux bombardiers et leurs missiles de type Cruise", affirme le rapport.

Ainsi, le comité recommande que le gouvernement canadien exerce son option d'acheter 20 nouveaux appareils CF-18 aux conditions prévues dans le contrat original, soit \$660 millions. Cette option prend fin le 1er avril.

De plus, les sénateurs estiment que le Canada devrait se doter, avec les États-Unis, d'avions de type AWACS équipés de systèmes de détection, avions qui seraient la propriété conjointe des deux pays.



Laurie Piraux et l'ambassadeur soviétique au Canada Alexey Rodionov lisant la lettre de M. Tchernenko.

Tchernenko écrit à une étudiante de Calgary

CALGARY (PC) — Quand Laurie Piraux, 18 ans, a appris l'automne dernier que son professeur ne lui accordait que neuf points sur vingt pour la composition d'une lettre qu'elle destinait au président de l'Union soviétique, Konstantin Tchernenko, elle a été déçue.

Il s'agissait d'un simple travail scolaire, mais hier M. Alexey Rodionov, ambassadeur de l'URSS au Canada, est venu personnellement livrer la réponse de M. Tchernenko à Laurie. L'étudiante a souhaité que son pro-

fesseur regarde les nouvelles télévisées, car c'est à une véritable conférence de presse qu'elle a été obligée de se plier hier.

Laurie a réfuté les allégations des journalistes qui ont émis l'idée qu'il pouvait s'agir d'un procédé de propagande. "Ma lettre l'a sans doute ému; il a bien vu que j'étais inquiète", a-t-elle la réplique de la jeune fille.

Dans sa lettre, Laurie exprimait les craintes que suscitait chez elle la course aux armes nucléaires. Dans sa réponse, le président soviétique a loué la perspicacité de

l'étudiante, déclaré son admiration pour le peuple canadien et exposé en gros la position de l'URSS face aux armes nucléaires.

"Le fait qu'à l'âge de 18 ans et au commencement de votre vie vous vous interrogez sur la grande menace qui pèse sur toute l'humanité en dit beaucoup sur vous", dit le leader soviétique dans sa lettre.

Quant à Laurie, elle a dit espérer que M. Tchernenko constate que tous les autres Canadiens ont des intentions aussi amicales que les siennes.

Une quadragénaire sauvée après 30 minutes dans le fleuve glacé

Policiers et sauveteurs avaient peine à en croire leurs yeux, hier après-midi, quand ils ont constaté que la femme qu'ils venaient de repêcher du fleuve semblait avoir été très peu incommodée par son long séjour dans l'eau glacée.

par Michel TRUCHON

On trouvait surtout incroyable qu'elle ait pu flotter pendant la trentaine de minutes qui ont séparé sa chute qui s'est produite près du quai des traversiers et son repêchage qui s'est fait juste à l'est du bassin Louise où le courant l'avait emportée.

Un officier de la police du port a expliqué que c'était sans doute le

vieil habit de neige que portait la femme de 44 ans qui avait conservé une certaine quantité d'air et qui l'avait maintenue en surface en même temps qu'il l'avait un peu protégée de l'eau glaciale.

L'enquête a révélé qu'il s'agissait d'une tentative de suicide. Personne, toutefois, ne l'a vue sauter.

C'est vers 14h30 que des employés de la voirie municipale ont aperçu le corps flottant à la dérive, non loin des quais. A ce moment, la partie en eau libre était assez large, de sorte que deux remorqueurs ont pu sortir du bassin Louise et se porter au secours de la forme humaine que l'on voyait bouger par moments.

Après plusieurs minutes d'efforts,

les employés des remorqueurs sont parvenus à agripper le corps qui flottait sur le dos. La femme a été

enveloppée dans des couvertures et conduite au quai où les ambulanciers attendaient.

CONFÉRENCE

L'Association des Directeurs d'Agences de Québec



M. GERALD CÔTÉ, CLU

CONF. INVITES:

M. Jacques Martin, CLU

M. GERALD CÔTÉ, CLU

ENDROIT:

Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy

DATE:

Mardi, le 29 janvier 1985, à 8:00 a.m.

SUJET:

Le Directeur d'Agence en 1985 et après (ann. 1)

COMMISSION RÉGIONALE JEAN-TALON

ÉDUCATION DES ADULTES ANGLAIS COURS INTENSIFS

Mettez immédiatement en pratique l'anglais que vous apprenez.

Insistance sur la communication orale.

Début: le 4 février 1985

Fin: le 15 mars 1985

Durée: 6 semaines

Du lundi au vendredi

Inclusivement de 9h00 à 12h00

Coût: 110\$

Test de classement requis

Les cours se donnent à:

La Maison des Adultes

8100, Trall-Carré ouest

Charlesbourg

Pour information:

626-2154

Gisèle Benoit

Responsable

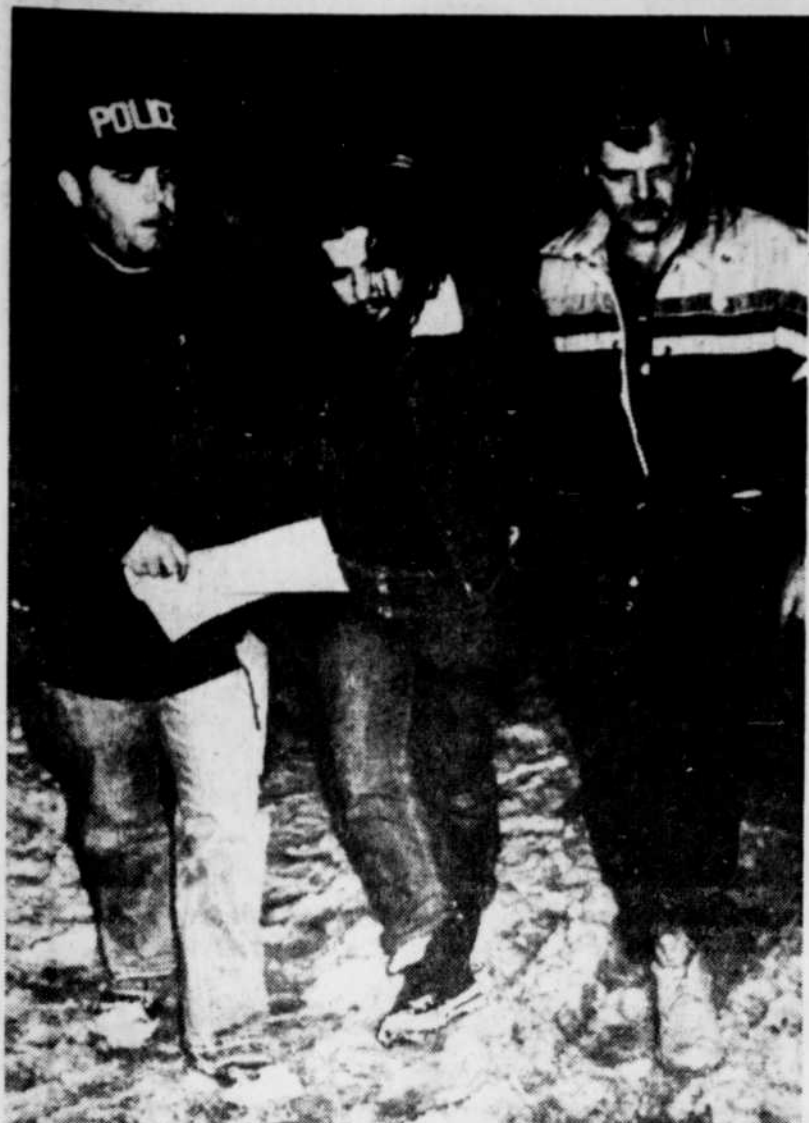


SUPER-SOLDE
Rabais 20% @ 40%
AUCUN COMPTANT

CUIR N°1

2960, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec G1V 4S1 Tél.: 653-6761

FAITS DIVERS



Des policiers escortent un des membres du groupe de motards Outlaws après le raid effectué dans leur local à Toronto.

Descentes dans des repaires de motards de douze villes

♦ **TORONTO (d'après PC et CP)** — Environ 500 policiers ont effectué des descentes simultanées dans des repaires de motards, mardi soir, dans 12 villes ontariennes et à Montréal, après plusieurs mois de travail par une équipe d'enquêteurs spéciaux.

Les policiers ont arrêté 80 individus, y compris une vingtaine à Toronto, et ont exécuté 99 mandats de perquisitions dans des édifices de Toronto, Windsor, London, Saint Catharines, Niagara Falls, Thorold, Sault-Sainte-Marie, Ottawa, Jarvis, Dunnville, Brantford, Acton, Montréal, Saint-Charles de Mandeville et Châteauguay.

Un porte-parole de la police métropolitaine de Toronto a indiqué, mardi, que la plupart des personnes arrêtées sont des membres ou des amis du gang des Outlaws. La majorité des 371 accusations qui seront portées à la suite de ces raids porteront sur le trafic de drogues.

Les enquêteurs avaient amorcé une surveillance spéciale des Outlaws après qu'on eut constaté une recrudescence des crimes dans ce milieu, au cours des dernières années. Une enquête plus spécifique s'est mise en branle en février 1984 au moment où des agents avaient infiltré le clan.

Le sergent John Evans de la police de Toronto, ne peut dire si le

clan a été totalement démantelé et mis hors du trafic de la drogue, mais il espère que c'est le cas. Le marché de la drogue représente environ 85 pour 100 des revenus du groupe de motards, croit M. Evans.

Employé d'un ministère

Un employé du ministère du Procureur général d'Ontario est au nombre des 80 personnes arrêtées par la police au cours de ces raids.

La police affirme que l'individu aurait révélé des informations de nature confidentielle à des membres du gang des Outlaws et annulé, sans autorisation, des ordonnances de suspension de permis de conduire.

Le greffier torontois David Marshall a été inculpé d'abus de confiance et de tentative d'obstruction de la justice.

Le solliciteur général George Taylor a félicité les responsables de l'opération policière. C'est, a-t-il dit, le résultat d'un excellent travail.

L'opération, a-t-il ajouté, a porté un dur coup au crime organisé.

Les raids auprès de gangs de motocyclistes ont permis de recueillir des armes, des drogues d'une valeur de \$100,000 et de nombreux articles volés.

Vite capturés après un vol à Saint-Raymond de Portneuf

♦ **Deux individus ont été arrêtés par la Sûreté du Québec, mardi, dans un hôtel de Val-Bélair. Ils sont soupçonnés d'un vol qualifié qui a eu lieu à Saint-Raymond de Portneuf, plus tôt dans la journée.**

par Lucien LATULIPPE

Les suspects sont âgés de 25 et 21 ans. L'un demeure à Saint-Raymond et l'autre, à Val-Bélair. Ils devaient être accusés, hier.

La SQ précise que le vol s'est déroulé à la porte d'un hôtel de Saint-Raymond vers 2h30 de la nuit.

Un citoyen de Hauteville a été abordé par deux individus qui, sous la menace d'un couteau, auraient voulu lui dérober son argent. Comme le plaignant n'en avait pas, ses assaillants ont pris la fuite avec son véhicule, un 4x4 Subaru, qui a été trouvé endommagé à Val-Bélair.

À Québec, la police a ouvert une enquête sur le vol avec violence d'une somme d'argent, mardi après-midi, sur le boulevard Charest est. Le plaignant aurait été assommé par un jeune homme qui lui a dérobé son porte-monnaie.

D'autre part, le propriétaire du

restaurant La Grande Hermine, situé dans l'avenue Cartier, a donné la caisse à deux individus masqués qui venaient d'entrer dans son établissement pour le dévaliser, semble-t-il, vers 11h10. En se sauvant, les deux voleurs se sont démasqués et le plaignant a pu en fournir une certaine description.

À Sainte-Foy, la police a été informée d'un vol estimé à \$11,000 dans une maison à logements multiples. Parmi le butin, il y a un manteau de fourrure évalué à \$7,000.

MÉTÉO

Québec: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max: -6 à -8. Précipitations: 40 pour 100. Demain: faible neige.

Estrie-Beauce: nuageux avec quelques chutes de neige. Max: -6 à -8. Précipitations: 60 pour 100. Demain: pluie.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max: -5 à -7. Précipitations: 40 pour 100. Demain: faible neige.

Lac Saint-Jean, Saguenay: ciel variable avec quelques flocons de neige. Max: -8 à -10. Précipitations: 30 pour 100. Demain: pluie.

Mauricie, Réserve des Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige.

Max: -8 à -10. Précipitations: 60 pour 100. Demain: pluie.

Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia: ciel variable et possibilité d'une chute de neige. Max: -6 à -8. Précipitations: 30 pour 100. Demain: pluie.

Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: ciel variable et possibilité d'une chute de neige. Max: -6 à -8. Précipitations: 30 pour 100. Demain: pluie.

Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max: -6 à -8. Demain: pluie.

Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Max: -6 à -8. Demain: pluie.

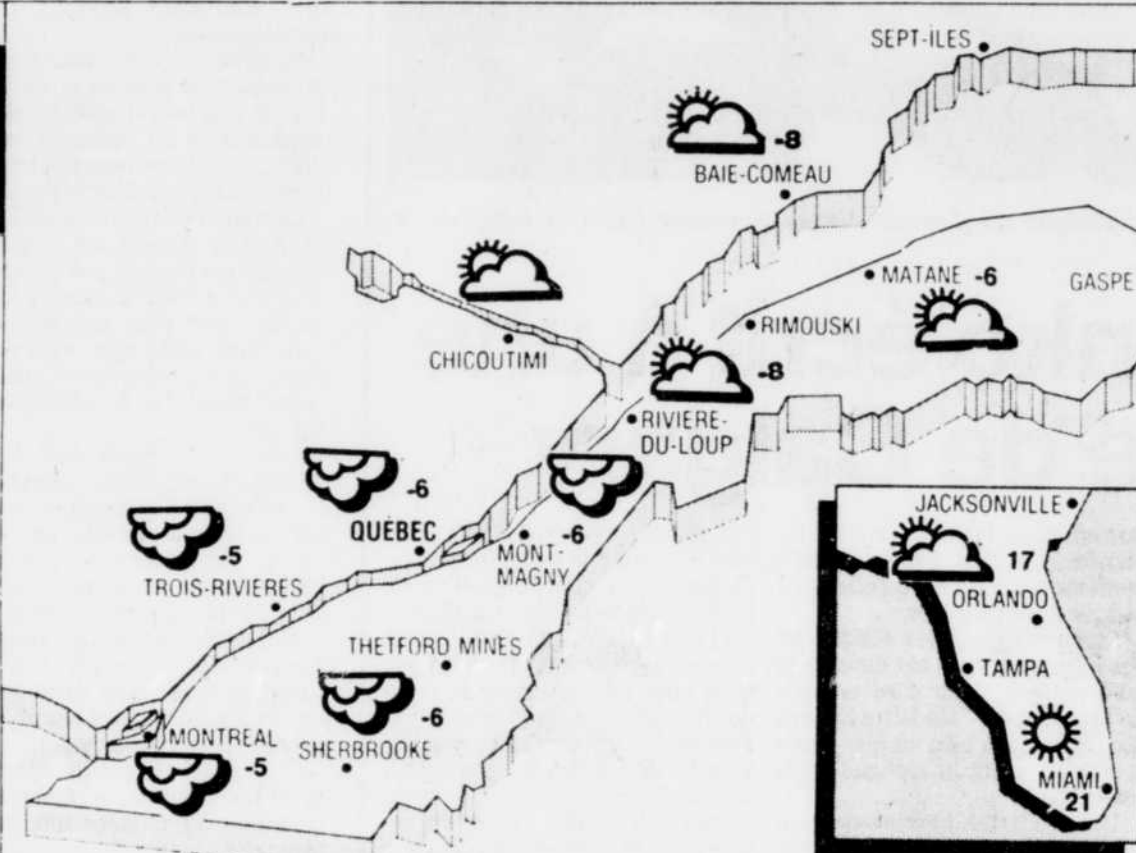
te-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest: ciel variable. Max: -8 à -10. Précipitations: 20 pour 100. Demain: pluie.

Secteur à l'est de Natashquan, Anticosti: nuageux avec quelques averses de neige. Max: -6 à -8. Précipitations: 60 pour 100. Demain: pluie.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige. Max: -8 à -10. Précipitations: 60 pour 100. Demain: pluie.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec faible neige passagère. Max: -9 à -11. Précipitations: 60 pour 100. Demain: pluie.

Sept-Îles, Basse-Cô-



TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	-9	-6
Edmonton	-2	4
Fredericton	-11	-3
Halifax	-7	-1
Montréal	-10	-5
Ottawa	-10	-5
Québec	-12	-8
Regina	-10	-1
S-Jean, T.-N.	-6	0
Sudbury	-11	-6
Toronto	-6	-2
Vancouver	1	4
Victoria	1	5
Windsor	-8	5
Winnipeg	-12	7
Boston	-3	1
Buffalo	-7	-5
Chicago	-9	-4
Dallas	-2	8
Jacksonville	-3	13
Los Angeles	9	16
Miami	2	17
N.-Orléans	-3	7
New York	-3	-2
St. Louis	-6	4
San Francisco	4	8
Tampa	-1	16
Wash. D.C.	-9	7

SOLEIL



JEUDI
Lever 07h18
Coucher 16h36

VENREDI
Lever 07h17
Coucher 16h38

LUNE



premier quartier
28 jan.



pleine lune
5 fév.



dernier quartier
12 fév.



nouvelle lune
19 fév.

MARÉES

Les hauteurs des marées sont indiquées en mètres

AUJOURD'HUI

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
03h45 H. 2.2	04h10 H. 3.4	04h00 B. 0.3	07h20 B. 1.2
09h35 B. 0.4	10h05 B. 0.8	08h45 H. 4.5	11h10 H. 3.2
15h55 H. 2.8	16h25 H. 4.1	15h50 B. 0.4	19h00 B. 1.2
22h25 B. 0.4	22h50 B. 0.7	20h55 H. 5.0	23h10 H. 3.6

DEMAIN

Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
04h20 H. 2.2	04h50 H. 3.4	04h30 B. 0.4	07h50 B. 1.3
10h10 B. 0.5	10h45 B. 0.9	09h20 H. 4.4	11h45 H. 3.2
16h30 H. 2.6	17h00 H. 3.8	16h25 B. 0.4	19h40 B. 1.2
23h00 B. 0.5	23h25 B. 0.9	21h30 H. 4.8	23h45 H. 3.5

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports le 23 janvier à 20h30, toutes les routes du Québec métropolitain ainsi que les entrées et sorties des autoroutes étaient dégagées et la visibilité était bonne. Les autoroutes 20 et 40 (est et ouest), la 175, la 73 et la 138 étaient partiellement dégagées. Pour plus de renseignements veuillez composer le numéro 643-6830.

Vente de janvier

3 DERNIERS JOURS
Faites vite!



Jusqu'à
40%
de rabais sur nos
meubles en magasin
Un rabais appréciable sera aussi
accordé sur tout meuble en
commande.

Livraison gratuite à travers la province

DÉCOR-BOIS

Le seul dépositaire des
meubles "Le Bahutier"
de la région de Québec.

"Le Bahutier"

75, COTE DU PASSAGE, LEVIS, QUE. - TEL.: 837-6185

POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

La Sentinel

**UNE CHEMINÉE
POUR POÊLE À
BOIS, DE SELKIRK
METALBESTOS**

La cheminée Sentinel modèle CF
grandeurs 6", 7", 8"...

- avec un nouveau système plus sûr pour les poêles à bois
- conçue pour résister aux feux de cheminée
- paroi intérieure en acier inoxydable, isolant spécial, revêtement extérieur en acier inoxydable
- homologuée au nouveau ULC Standard S-629 M

La Sentinel votre tranquillité d'esprit et une performance sans problème, renseignez-vous sans tarder, consultez des experts!



les Foyers Inc.
Joli Feu

219, RUE PRINCIPALE, ST-ROMUALD-G6W 5M6 - 839-0349

CHEZ M. LESSARD achetez une 'pony' et vous pouvez la 'gagner'

QUI SUCCÉDERA À NICOLE PREMIÈRE?



DEVANT LE SUCCÈS OBTENU AVEC LA PROMOTION "GAGNEZ VOTRE PONY", M. LESSARD L.TÉE, RÉPÈTE CETTE FORMIDABLE EXPÉRIENCE. D'ICI LE 4 FÉVRIER 1985, TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE D'UNE PONY A LA CHANCE DE GAGNER LE REMBOURSEMENT DE SON ACHAT, DE PLUS, PARMI TOUS LES ACHETEURS, M. LESSARD L.TÉE, FERA LE TIRAGE DE 1 000 \$ EN ARGENT. TOUS LES RÈGLEMENTS SONT DISPONIBLES CHEZ M. LESSARD L.TÉE.



Nicole Genois, Charlesbourg

HYUNDAI

pony

A PARTIR DE

6 145\$

TRANSPORT ET

PRÉPARATION EN SUS

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ESSAI D'UNE PONY POUR QUELQUES JOURS?

Rien de plus simple. Nous vous louons une Pony à prix modique et à votre retour, si vous décidez de faire l'achat d'une Pony, nous vous déduisons vos frais de location et vous les rendons.



POUR UNE PONY OPTÉZ POUR L'EXPÉRIENCE, L'HONNÉTÉTÉ, LE SERVICE, L'ACCUEIL LESSARD SUR TOUTE LA LIGNE

DEPUIS 38 ANS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES QUÉBÉCOIS
49, BOUL. ST-JOSEPH, QUÉBEC, Qc (418) 623-5471

Tout litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses du Québec.

Le mauvais temps perturbe l'exercice "Nez rouge"



Deux fantassins font le guet, retranchés derrière un rempart en neige construit dans le flanc d'une colline à Saint-Jacques-le-Majeur.

◆ **THETFORD-MINES** — Le mauvais temps nuit drôlement aux manœuvres militaires qui se déroulent jusqu'à samedi dans la région des Bois-Francs, de sorte que l'exercice hivernal annuel du 5e Groupe-brigade du Canada établi à Valcartier risque de connaître un demi-succès.

par
Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

Si les conditions climatiques comme le froid, le vent et la poudrière s'avèrent idéales pour l'infanterie motorisée parce qu'elles

ressemblent à celles existant dans le nord de la Norvège zone que les soldats canadiens seraient appelés à défendre selon les engagements acceptés par le Canada à l'endroit de l'OTAN en cas d'un conflit en Europe, il en est autrement pour l'infanterie portée, c'est-à-dire pour les avions et les hélicoptères.

Dans un conflit de longue durée, le beau temps revient forcément et les appareils peuvent décoller, mais dans une guerre simulée d'une durée d'une semaine comme c'est le cas actuellement, le scénario souhaité n'est plus le même quand le mauvais temps persiste.

En effet, LE SOLEIL a appris que les six avions de chasse CF-5 qui devaient appuyer les troupes terrestres n'ont effectué aucune sortie depuis le début de l'exercice "Nez rouge", samedi. Les pilotes devaient effectuer six vols quotidiennement. La mauvaise visibilité et un plafond trop bas retiennent les appareils à

la base de Saint-Hubert. Les pilotes de ces avions qui volent à 450 milles à l'heure, ont besoin d'une visibilité à trois milles de distance pour mener leurs attaques.

Le mauvais temps réduit considérablement l'utilisation des 18 hélicoptères disponibles tant aux forces alliées qu'ennemies pour le transport de troupes et d'armes, et de visiteurs. Un fort vent et la poudrière rendent leurs déplacements périlleux. Les appareils sont immobilisés dans la zone de combat, à Inverness. Mardi, un hélicoptère a amené des journalistes de Trois-Rivières à Saint-Jean-Baptiste-de-Vianney où est situé le centre de contrôle de l'exercice. L'appareil n'a pu ramener les visiteurs.

Le mauvais temps rend pénible également le mouvement des troupes terrestres. Il retarde les déplacements. Les cibles sont difficiles à identifier. On ne peut utiliser les armes à longue portée. Il est déjà as-

suré que les alliés et les ennemis n'auront pas atteint à temps leurs positions respectives pour l'affrontement final prévu pour vendredi après-midi dans le secteur de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester. La guerre fictive sera interrompue durant quelques heures afin de permettre aux forces en présence de se regrouper aux endroits prévus pour la bataille décisive.

Les Russes vont perdre

Quatre mille militaires participent à l'exercice. Sur le terrain, la bataille est inégale. Les forces alliées regroupent 1,500 soldats et font face à 500 ennemis, ce qui confirme la norme 3 pour 1 requise pour s'en tirer avec les honneurs de la guerre.

Les soldats ennemis qui se plaisent à être identifiés pour des Russes, avaient pris leurs positions, samedi, dans le secteur Victoriaville-Sainte-Sophie. Les forces alliées s'étaient installées le lendemain dans la ré-

gion de Disraéli. Une surprise les attendait à leur arrivée. L'ennemi était déjà. Celui-ci a dû se replier et les "bons", favorisés par le mauvais temps, ont pu avancer plus rapidement. Cependant, les alliés ont perdu 120 hommes et une dizaine de véhicules dans une embuscade au nord-ouest de Saint-Ferdinand-d'Halifax.

Démonstrations publiques

L'exercice "Nez rouge" sera clôturé samedi midi par une exposition de matériel militaire qui se déroulera simultanément dans une dizaine de municipalités comprises dans la zone de combat, soit à Black-Lake, Coleraine, Disraéli, Saint-Fortunat, Sainte-Sophie, Ham-Nord, Arthabaska, Princeville, Plessisville et Saint-Ferdinand-d'Halifax. Les soldats expliqueront à la population du milieu le fonctionnement des différents équipements. Un goûter composé de rations militaires sera même offert aux visiteurs.

Les journalistes n'ont rien vu

◆ **THETFORD-MINES** — Les journalistes sont allés à la guerre mais ils ne l'ont pas vue, encore moins vécue!

par **Fortunat MARCOUX**
du bureau du Soleil

Ce fut du moins le cas pour la dizaine de journalistes invités par les Forces armées canadiennes à visiter mercredi le champ de bataille dans la région des Bois-Francs dans le cadre de l'exercice hivernal "Nez rouge" du 5e groupe-brigade du Canada.

La tempête qui sévit depuis lundi dans la région rend très difficile la couverture de cette guerre simulée.

Le lieu de rendez-vous était le poste de contrôle de ces manœuvres militaires, situé dans la

paroisse de Vianney. Or, tous les chemins qui conduisent au village obligent les automobilistes à emprunter des côtes glacées et enneigées presque infranchissables. Les militaires ne viennent pas en aide à la population civile en panne. Aucun véhicule à chenilles n'est à la disposition des gens en détresse.

Les représentants des médias qui parviendront au quartier général après maints efforts apprendront que le tour en hélicoptère est annulé à cause du vent et de la mauvaise visibilité. Après le dîner, on nous invite à nous rendre sur les lignes ennemies à bord de deux camionnettes "Econoline". La neige nous oblige à rebrousser chemin. Après un long détour, on par-

viendra à un poste de défense regroupant sept ou huit soldats. En cours de route, on rencontre des véhicules blindés. On ne nous autorise pas à descendre pour des prises de vues ou de photographies afin, explique-t-on, de ne pas retarder le mouvement du convoi. Arrivé au premier poste de défense, la noirceur approche. On doit retourner au quartier général. Autre détour de 64 kilomètres à cause de la tempête. On restera bloqué durant près de deux heures dans la côte de l'église à Saint-Ferdinand-d'Halifax. On arrive au quartier général à 20h. On devait y être à 16h. Timidement, on nous offre à coucher mais la majorité des visiteurs ont leur "voyage" et préfèrent s'en retourner à leurs risques et périls.

FORFAIT NEIGE

Venez vous offrir une journée de neige comprenant: votre chambre, petit déjeuner, accès aux activités sportives du Manoir (dont notamment, le ski de fond, le patinage, la glissade en traine ou en tube et l'air pur du Manoir) et repas du soir. Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de moins de 12 ans partageant la chambre des parents. Tout ça, on vous l'offre à partir de **55\$** (Taxes et service inclus).

Au Manoir du Lac Delage, vous pouvez jouer, patiner, glisser, skier, paresser, vous régaler, et vous reposer.

LE MANOIR DU LAC DELAGE

40, avenue du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0
RÉSERVATIONS 848-2551 1-800-463-2841

SOLDE 1995 \$

ROCHE-BOBOIS

Rabais appréciables sur toutes les collections et toutes les commandes spéciales

Un canapé en cuir Roche-Bobois est un investissement confortable dont on profite tout de suite et très longtemps. Un beau cuir vieillit bien comme un bon vin car il se patine avec le temps.

«Cézanne» un canapé unique par ses surpiqures douces, ses coussins-soufflets et son cuir ivoire.

	Prix suggéré	Prix promotion
le canapé 3 places 83"	2 635 \$	1 995 \$
le canapé 2 places 61"	2 045 \$	1 595 \$
le fauteuil	1 315 \$	995 \$

9, rue Courcellette, Québec G1N 3B9, tél.: (418) 681-4101

DÉNONCIATION

UN DÉCRET QUI BRIME LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DANS LEURS TÂCHES.

Le décret 1423-80 est ce règlement qui fut adopté par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec afin de déléguer certains actes infirmiers aux infirmières auxiliaires et qui fut approuvé par le gouvernement du Québec par décret. La Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers du Québec conteste la validité de ce décret.

Selon les prétentions de la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, plusieurs des dispositions du décret 1423-80 seraient nulles et ultra-vires de la loi des infirmières et infirmiers.

Pour régler cette situation, la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec a donc intenté une requête pour jugement déclaratoire impliquant:

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
le Gouvernement du Québec;
l'Office des professions;
l'Association des puéricultrices du Québec;
l'Association des hôpitaux du Québec.

20,000 INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES ONT À COEUR LEUR PROFESSION ET LA SANTÉ DE LEURS CONCITOYENS.

Les infirmières et infirmiers auxiliaires conscients de l'importance de défendre leur profession et ce, pour le plus grand bien de la population, formulent certaines revendications:

- 1- que leur compétence soit reconnue une fois pour toutes par le gouvernement et les établissements de santé;
- 2- être autorisées à poser les actes pour lesquels elles (ils) ont été formées;
- 3- ne pas être restreintes aux seuls actes délégués par l'Ordre des infirmières;

- 4- cesser d'être l'objet de discrimination de la part des directrices de soins infirmiers;
- 5- pouvoir travailler dans les hôpitaux à soins aigus, dans les centres d'accueil, les CLSC, en gériatrie, etc.;
- 6- ne pas être soumises à la discrétion des conseils d'administration des établissements de santé;
- 7- que le comité d'inspection professionnelle et le comité de discipline de la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec soient respectés autant que ceux de l'Ordre des infirmières;
- 8- être soumises uniquement au pouvoir de surveillance de la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec;
- 9- ne pas être les subordonnées des infirmières de l'Ordre sur l'autonomie professionnelle;
- 10- reprendre la place qui leur revient.

20,000 INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES PRÈS DE VOUS, ONT BESOIN DE VOUS.

Au cours des prochaines semaines, les infirmières et infirmiers auxiliaires solliciteront votre appui, en vous demandant de signer une pétition afin d'inciter l'Ordre des infirmières, les autorités gouvernementales et l'Office des professions à régler, une fois pour toutes, cette situation.

L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE... UNE PROFESSION POUR LA VIE!

La Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Quartier Les Saules

Incendie dû à une défektivité électrique

◆ L'enquêteur Jean Lépine, du Commissariat des incendies, et le chimiste Ronald Coulombe, du Laboratoire de police

scientifique, ont pu établir hier que l'incendie ayant coûté la vie à un jeune homme, mardi, dans le quartier Les Saules, était attribuable à une défektivité électrique.

La fouille des débris de l'intérieur de la maison jumelée de la rue Cambert a en effet permis de trouver un fil coincé entre deux morceaux de bois, sous le plancher de la cuisine.

Le fil, écrasé depuis longtemps apparemment, a chauffé et a mis le feu. La victime de cet incendie est Alain Chouinard, âgé de 22 ans, qui se trouvait

seul à la maison au moment du sinistre. La maison était la propriété de son père, le lieutenant de pompiers Gérard Chouinard.

Sa soeur, qui demeurait elle aussi dans la rue Cambert, avait passé la nuit à l'extérieur. Pendant plusieurs minutes, mardi, on a craint qu'elle ne soit elle aussi restée prisonnière de la maison en flammes.

L'enquête se poursuit pour établir les circonstances de la mort d'Alain Chouinard. L'autopsie a révélé qu'il avait succombé à l'asphyxie, même s'il portait plusieurs traces de brûlures sur le corps.

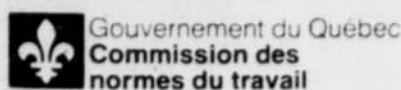
Il est plausible que le jeune homme ait tenté d'éteindre lui-même les flammes et qu'il ait été terrassé par la fumée. Les premiers pompiers à entrer dans la maison l'ont trouvé

étendu près de la porte avant, non loin de l'endroit où le feu était le plus violent. Les recherches des spécialistes ont mené à

la découverte de deux foyers d'incendie, ce qui à prime abord semblait suspect. Mais le deuxième foyer s'explique par le fait que

des tableaux ont brûlé sur le mur et, en tombant derrière un fau-teuil, ont causé un deuxième foyer d'incendie.

Les chercheurs ont également constaté qu'il y avait un détecteur de fumée au sous-sol.



AVIS AUX EMPLOYEURS ASSUJETTIS AU RÉGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT AUTORISÉ PAR LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

La Commission des normes du travail désire rappeler à tous les employeurs qui ont des salariés travaillant au Québec qu'ils sont assujettis au prélèvement sauf s'ils bénéficient de l'exemption qu'accorde l'article 30 de la Loi sur les normes du travail ou s'ils sont exclus de l'application de cette loi.

Le prélèvement de 1984 doit être versé à la Commission des normes du travail au plus tard le 10 mars 1985.

DÉCLARATION DE PRÉLÈVEMENT

Tout employeur assujetti au prélèvement est tenu de produire une déclaration de prélèvement. Si un employeur n'a pas reçu de formule de déclaration, il doit s'en procurer un exemplaire en communiquant avec un des bureaux régionaux ou le siège social de la Commission.

SALAIRES SUJETS AU PRÉLÈVEMENT

Sont sujets au prélèvement de 1984, tous les salaires et avantages accordés aux employés jusqu'à un maximum de 31 500 \$ par employé.

— Le maximum annuel est établi suivant les modalités prévues à l'article 46 de la Loi sur les accidents du travail (L.R.Q., chapitre A-3).

TAUX

La Commission prélève une somme égale à 1 % de 1 % des salaires sujets au prélèvement.

PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS

Tout employeur qui remet sa déclaration de prélèvement de 1984 après la date limite du 10 mars 1985 encourt une pénalité de 5%. De plus, sa redevance porte intérêt au taux de 14% l'an à compter de l'échéance.

NOTE: En vertu des articles 139 et 140 de la Loi sur les normes du travail, un employeur qui omet de produire sa déclaration de prélèvement ou fait une fausse déclaration peut se voir imposer une amende variant de 200 \$ à 500 \$ dès la première offense.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une formule de déclaration, veuillez vous adresser au Service du prélèvement au siège social de la Commission des normes du travail en composant le (418) 643-4912 ou composez l'un des numéros de téléphone suivants:

BAIE-COMEAU	(418) 589-9931	MONTREAL	(514) 873-7061
HULL	(819) 771-6259	QUEBEC	(418) 643-4940
JONQUIERE	(418) 547-6689	ROUYN	(819) 762-0867
LEVIS	(418) 833-6194	SHERBROOKE	(819) 565-0441
MATANE	(418) 562-2010	TROIS-RIVIERES	(819) 374-4661

Québec

Accusé d'enlèvement, un jeune homme subira son procès aux Assises en mai

◆ Le jeune homme qui est accusé d'avoir enlevé une jeune femme de Charlesbourg, en décembre, a été envoyé aux Assises pour y subir son procès à l'issue de son enquête préliminaire, hier, au palais de justice de Québec. Le prochain terme est prévu pour le 6 mai.

par Lucien LATULIPPE

Serge Vigneault, âgé de 26 ans et domicilié à Charlesbourg, est accusé d'avoir enlevé cette jeune mère de famille, de l'avoir séquestrée et de lui avoir dérobé \$200 en la menaçant avec une arme à feu. Tout cautionnement lui a été refusé en attendant la suite des procédures judiciaires.

L'enquête préliminaire était présidée par le

juge Jean Dutil. Le procureur de la Couronne au dossier, Me Marc-André Boulianne, a fait entendre un seul témoin, la plaignante. Bien que nerveuse, la jeune femme a raconté dans quelles circonstances elle avait été enlevée aux Galeries Charlesbourg et séquestrée pendant environ deux heures. Elle a également identifié l'accusé qui est défendu par Me Christian Boulet.

Rappelons que la jeune mère de famille était arrivée aux Galeries Charlesbourg pour y chercher un colis, vers 17h10 le 17 décembre. Comme elle descendait de son auto, elle fut forcée d'y remonter par un individu qui était armé d'un revolver et qui a pris le volant du véhicule pour se rendre jusqu'à Sainte-Thérèse de Beauport.

A cet endroit, la jeune femme fut menotée et forcée de prendre place dans la valise arrière du véhicule d'où elle fut délivrée vers 20h30 alors que l'auto avait été abandonnée dans la rue Costebelle, à Québec. Ses cris ont attiré l'attention de passants.

De son côté, André L'Heureux, âgé de 24 ans, sans adresse fixe à Charlesbourg, a également été envoyé aux Assises pour y subir son procès sous l'accusation de vol qualifié d'une somme d'environ \$32,000 à la banque de Charlesbourg. Le vol a été commis le 10 décembre et l'accusé a été arrêté le 3 janvier à la suite d'une enquête menée par la police de Charlesbourg.

Enquête préliminaire

◆ Pierre Sicotte, de la rue de la Reine, à Québec, subira son enquête préliminaire le mois prochain sous des accusations de meurtre et de tentative de meurtre.

L'homme aurait poignardé son concierge et tenté de faire subir le même sort à un colocataire qui voulait alerter les policiers.

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER (bibliothèque de Québec)

Bureaux à louer

jusqu'à 20,000 pi. ca.
sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec

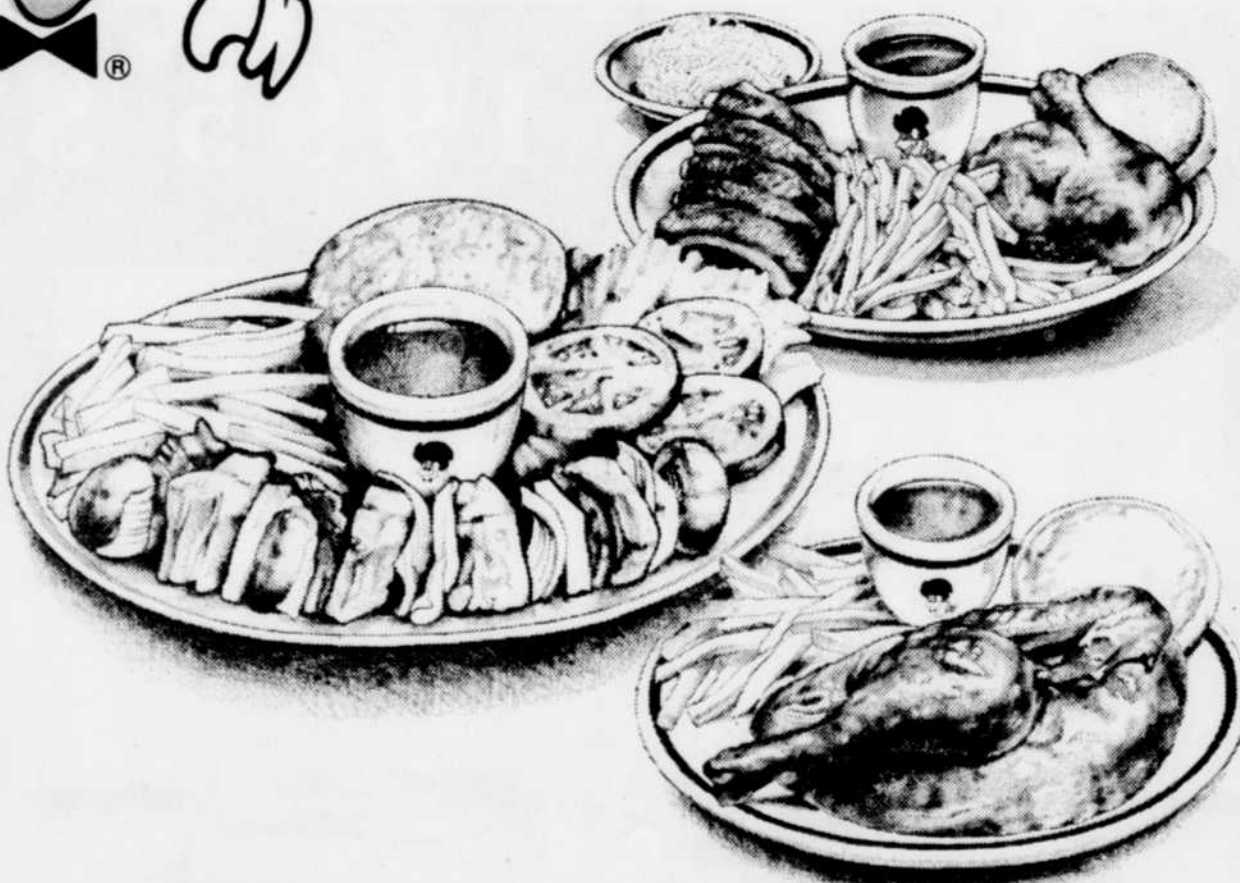
RENSEIGNEMENTS:

525-4931



St-Hubert... une tradition d'excellence!

De délicieux repas, une atmosphère chaleureuse, un service courtois... c'est ça, St-Hubert!



St-Hubert... d'hier à aujourd'hui!

Depuis plus de 30 ans, la tradition St-Hubert repose essentiellement sur le souci constant de satisfaire sa clientèle.

Qu'il s'agisse du fameux poulet doré, rôti juste à point, des savoureuses côtes levées ou de la délicieuse brochette de poulet, tous les mets sont préparés avec soin... à la St-Hubert!

Loin d'oublier les plus jeunes, St-Hubert offre aux 12 ans et moins un alléchant menu conçu spécialement pour eux à des prix conçus spécialement pour vous!

St-Hubert... un goût unique!

Où que vous soyez, vous retrouverez avec plaisir, dans toutes les rôtisseries St-Hubert, un menu identique, des mets savoureux, un goût unique!

Laissez-vous tenter par le goût

...à la St-Hubert!

© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1984 — Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada



REDUCTION FINALE

À PARTIR DE **29⁹⁸\$** Réductions importantes sur chaussures et sacs à main.

Browns

Les Galeries de la Capitale • 627-5855 Place Ste-Foy • 659-1922

Editorial désavoué de Jean-Claude Leclerc

Les journalistes du Devoir se solidarisent

Le syndicat des journalistes du quotidien Le Devoir a décidé de

par Pierre PELCHAT

se solidariser davantage avec l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc dans le conflit qui l'oppose à la direction du journal qui a désavoué publiquement la semaine dernière

un de ses éditoriaux.

C'est à l'unanimité que les journalistes présents à l'assemblée générale, hier, ont pris la décision de

ne plus signer aucun texte jusqu'à nouvel ordre en guise d'appui à l'éditorialiste. On doit rendre publique, aujourd'hui, la mise au point de Jean-Claude Leclerc au cours

d'une conférence de presse.

Le président du syndicat des journalistes, M. Jean-Pierre Proulx, se défend de vouloir chercher l'affrontement avec la direction du

journal. "Ce n'est pas nous qui avons créé cette situation. Nous ne sommes pas reconnus pour faire des éclats mais quand il y a des enjeux graves, nous sommes du genre à se tenir debout", a-t-il commenté.

Jusqu'où ira l'action du syndicat? Un arrêt de travail semble écarté. Un tel geste pourrait avoir d'énormes conséquences sur la situation financière déjà difficile du quotidien qui fête cette année son 75^e anniversaire de fondation.

Le syndicat semble compter sur le tribunal de l'opinion publique pour faire pression sur le directeur du Devoir, M. Jean-Louis Roy, et la rédactrice en chef, Mme Lise Bissonnette, afin que de telles situations ne se reproduisent pas.

Par ailleurs, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a à son tour dénoncé le geste de la direction du Devoir désavouant publiquement l'éditorial de Jean-Claude Leclerc.

La FPJQ estime que M. Roy et Mme Bissonnette ont manqué de rigueur dans leur mise au point qui désavouait l'éditorial de M. Leclerc qui portait sur les examens que devront passer les jeunes assistés sociaux. Une telle décision risque d'entacher la crédibilité du journal, selon l'organisme.



M. Saul Littman, représentant canadien du centre Simon-Wiesenthal.

Ottawa enquêtera sur la demande de visa canadien pour un Nazi en 1962

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a confirmé hier, qu'il avait ordonné qu'une enquête soit ouverte concernant le dossier du Dr Joseph Mengele, le criminel de guerre nazi qui aurait notamment présenté une demande pour obtenir un visa canadien en 1962.

M. Mulroney a déclaré aux Communes qu'il a demandé à son ministre de la Justice, M. John Crosbie, et au solliciteur général, M. Elmer MacKay, "d'entreprendre de toute urgence une enquête complète".

"Il est clair que nous allons investiguer toutes les avenues pour s'assurer si... Mengele a trouvé refuge au Canada", a dit le premier ministre.

CONFÉRENCE
L'Association des
Directeurs
d'Agences de
Québec



M. JACQUES MARTIN, CLU
CONF. INVITES
M. Jacques Martin, CLU
M. Gerald Côté, CLU

ENDROIT
Auberge des Gouverneurs,
St-Foy

DATE
Mardi, le 29 janvier 1985, à
8 h 00 à 10 h

SUJET
Le Directeur d'Agence en
1985 et après

"Je ne peux imaginer rien de plus offensant pour tout Canadien que de croire que le gouvernement du Canada aurait pu, par inadvertance, avoir été partie liée à une tentative de la part de Mengele pour se réfugier ici.

"Cela serait répu- gnant et repoussant à l'extrême à notre fierté nationale."

Des documents américains laissent entendre qu'un certain Joseph Menke, un alias utilisé par Joseph Mengele, a présenté à l'ambassade canadienne à Buenos Ai-

res, en 1962, une demande pour être accepté au Canada en qualité d'immigrant reçu.

Mme Van Dusen a attribué à l'accumulation du courrier durant les vacances de Noël le fait qu'une lettre exposant toute cette affaire soit demeurée pendant des semaines dans une corbeille d'une secrétaire du premier ministre sans qu'on lui ait donné suite.

Plus tôt, hier, le rabbin Marvin Hier, directeur du centre Simon-Wiesenthal de Los Angeles, a an-

noncé au cours d'une conférence de presse donnée à New York que le bureau du premier ministre Mulroney avait avisé le représentant canadien du centre Simon-Wiesenthal, M. Sol Littman, de la décision du premier ministre canadien.

M. Littman avait écrit à M. Mulroney en décembre pour lui demander d'ouvrir une enquête au sujet d'un certain Joseph Menke. Or, il s'agit là de l'alias utilisé par Mengele lorsqu'il a présenté une demande de visa à l'ambassade ca-

nadienne à Buenos Aires pour obtenir le statut d'immigrant reçu.

M. Littman a communiqué hier matin avec le bureau du premier ministre pour savoir si M. Mulroney avait répondu à sa lettre. On s'est alors aperçu que la lettre de M. Littman était demeurée dans une corbeille. Le document a aussitôt été porté à la connaissance de M. Mulroney avec les suites que l'on sait.

Le centre Wiesenthal a demandé à M. Mulroney de rendre publiques des lettres échangées avec la CIA

américaine concernant Menke ou Mengele, une documentation que l'administration Reagan refuse de rendre publique pour des raisons de sécurité nationale.

"Tout indique que notre propre gouvernement (Washington) n'a pas accordé à cette question toute l'importance qu'elle méritait... et nous lançons un nouvel appel aux Etats-Unis pour que soient rendus publics quatre documents concernant le cas du Dr Joseph Mengele", a précisé le rabbin Hier.

FAITES-EN VOTRE CHOIX!

PRIX SPECIAL:

2495\$

* L'ensemble n'a pas de poignées de chêne apparentes.



Profitez-en!

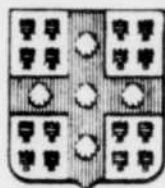
LES AMEUBLEMENTS
GAUDET
ET FRÈRES INC.

STATIONNEMENT SUR LE CÔTÉ 355, Marie-de-l'Incarnation, Québec 681-6054 3 ETAGES DE MEUBLES

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Jeunes gens, jeunes filles
DU NOUVEAU

LE BACCALAURÉAT
INTERNATIONAL



DESCRIPTION SOMMAIRE DES PROGRAMMES

Le programme conjoint DEC - B.I. est offert dans les quatre concentrations suivantes:

- Lettres
- Sciences de l'administration
- Sciences pures et appliquées
- Sciences de la santé

Les cours communs à ces concentrations seront le français, l'anglais, la philosophie et les mathématiques.

Les cours particuliers à chacune des concentrations seront:

- en lettres: l'espagnol et la psychologie;
- en administration: l'économie et l'informatique;
- en sciences pures et appliquées: la physique et la biologie;
- en sciences de la santé: la chimie et la biologie.

Simultanément avec le DEC, il est possible d'obtenir, selon certaines conditions, le Baccalaureat international (B.I.).

- Un passeport pour l'admission dans plus de 700 universités de 55 pays.
- Une formation intellectuelle à la mesure des défis de demain.
- D'une pierre deux coups: le DEC et le B.I.

Ecrire: 1, rue de la Fabrique
C.P. 460
Québec G1R 4R7

Téléphoner: 692-3981
poste 25

Voici un numéro chanceux pour la fin de semaine.

À partir de

19,96\$
par jour

La fin de semaine abordable Hertz est offerte aux comptoirs suivants:
44 Cote du Palais, 694-1224
l'aéroport, 694-1224



Le choix #1 pour louer une voiture.

Hertz loue des Ford et d'autres grandes marques.



Certaines restrictions au conditions s'appliquent.
Pour de plus amples renseignements au sujet des autres programmes abordables de Hertz, composez le 1-800-268-1311.

Vente de liquidation d'inventaire

Pourquoi attendre ailleurs?... Nous pouvons vous livrer immédiatement!



Margriet

Causeuse matelassée - structure en acier
Rég. 548\$

• pour les 12 premiers clients

Plusieurs autres
spéciaux sur place!

399\$

RABAIS
DE
149\$

le meilleur rapport qualité-prix!

Cumulus meubles
1240, boul. Charest ouest, Québec — 687-1828
(angle St-Sacrement)

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Boutique Rosalie



Les signes du printemps nous arrivent! Entre autres, la collection Koret... des vêtements confortables, à porter en tout temps l'été prochain. Dès maintenant, la Boutique Rosalie vous propose un avant-goût de l'élégance estivale, à voir absolument!

Acceptons Visa, MasterCard et chèques personnels.

GALERIES STE-ANNE
663-8677
PLACE DES QUATRE-BORGEAIS
658-8452

KORET
CANADA

Charlesbourg amenderait son plan directeur d'urbanisme

◆ Charlesbourg doit déjà songer à amender son plan directeur d'urbanisme, à peine mis en vigueur puisque, selon le maire Ralph Mercier, il faut vivre avec la réalité quotidienne.

par Marcel COLLARD

Le sujet fut abordé à la faveur d'une pétition de 204 propriétaires du district Bourg-Royal, déposée

par Mme Diane Chabot, s'opposant à la réalisation d'un projet résidentiel ne cadrant pas avec le milieu.

Le conseiller du district, M. Guy Poirier, sembla vouloir imputer au plan directeur d'urbanisme, adopté par l'administration précédente, une partie de la responsabilité. Le conseiller Jean-A. Bégin, du parti de l'Action municipale qui faisait partie de l'ancien conseil, se porta à la défense du plan directeur, précisant que toutes les consultations avaient été faites et qu'il fallait s'attendre "à ce qu'il fasse mal à certains endroits si l'on voulait rationaliser". Son collègue du Parti civique, M. Marcel Dion, fit de même, témoignant du soin apporté à la préparation du document.

"On peut reprocher aux gens de n'être pas venus, mais le gros défaut fut d'avoir pris huit ans avant de le réaliser."

Le maire Ralph Mercier a abondé dans le même sens. Il affirma la nécessité de respecter certaines balises et déclara qu'il fallait néanmoins vivre la réalité quotidienne, s'y adapter, en corrigeant les oublis ou les erreurs du plan d'urbanisme. Il a rappelé la préoccupation du conseil de parvenir à une utilisation rationnelle des espaces et d'attirer des investissements extérieurs pour renforcer la fiscalité municipale.



Le Soleil, Gilles Lefond
Il faut vivre avec la réalité quotidienne, selon le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier.

Le district Bourg-Royal

Informés de la construction de maisons sur des terrains d'une superficie de 5,000 carrés, dans le voisinage d'emplacements d'une superficie de 8,000 pieds carrés, les citoyens craignent que l'augmentation de la densité de population — ou même la disparition des terrains boisés — nuise à la qualité de vie du secteur. Cette zone fut reconnue comme devant être de faible densité, mais une parcelle du territoire fut désignée comme étant de moyenne densité.

Le maire a reconnu qu'un entrepreneur voulait construire des maisons dans une nouvelle rue, accessible par les rues Ampère et des Pasquiers, mais que le service d'aménagement et de développement avait exigé un plan d'ensemble par rapport à l'environnement et une étude de rentabilité avant de recommander l'extension des services municipaux.

Le conseiller Poirier restera en communication avec le groupe de signataires pour suivre l'évolution du dossier.

Sansui

CHAÎNE IS-110

12 MOIS SANS INTÉRÊT

- 100 watts par canal sur 8 ohms
- 20 Hz - 20 kHz DHT 0.05%
- Système Compu-Selector pour une sélection opération instantanée
- Compu-Est pour un enregistrement facile des disques
- Ampli de puissance DC-Servo pour un son à faible distorsion
- Egaliseur graphique incorporé à 5 gammes
- Préréglage de 12 stations FM et AM au hasard
- Cadrage de bande à vitesse normale ou double
- AMPS pour 15 plages (recherche automatique de plage musicale)
- Bras de lecture tangentiel
- Programmation de 9 plages musicales d'un disque
- Introskip ou lecture des 10 premières secondes de chaque page du disque

*Égalisateur en option

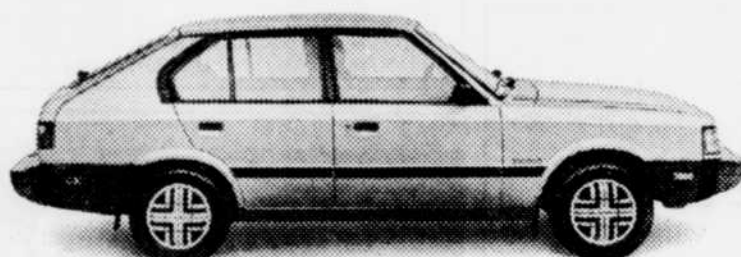
2 639\$
meuble inclus

Le Son

694, 1^{re} Avenue
QUÉBEC
524-6704

Location de chaînes stéréophoniques pour parties de tout genre.

VOICI UNE BONNE RAISON D'ACHETER UNE PONY.



Le rapport prix/qualité, la fiabilité et le confort de la Pony lui ont créé une réputation enviable. Mais son allure constitue aussi un facteur important. Et, comme vous pouvez le constater, la Pony 1985 a vraiment fière allure!

EN VOICI 34 AUTRES.

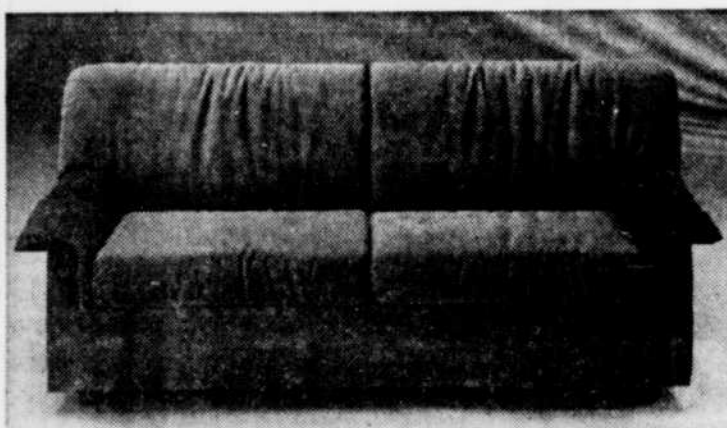
1. Garantie du groupe-propulseur de 24 mois ou 40 000 km
2. Garantie de 36 mois contre les perforations dues à la rouille
3. Boîte de vitesses à 5 rapports (transmission automatique en option)
4. Batterie à haut rendement
5. Rétroviseur intérieur jour/nuit
6. Servofreins
7. Quatre portières plus le hayon
8. Panneau d'accès au réservoir à essence verrouillable
9. Moteur à essence ordinaire
10. Peinture à traitement anticorrosion
11. Grandes baguettes latérales de protection
12. Toutes vitres teintées
13. Pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier (y compris le pneu de rechange)
14. Protecteurs de logement de roues avant en plastique
15. Essuie-glace à balayage intermittent
16. Essuie-glace/lave-glace arrière
17. Dégivreur électrique de lunette arrière
18. Moquette intégrale
19. Éclairage dans le coffre
20. Verrouillage de sécurité des portières arrière
21. Montre à quartz analogique
22. Enjoliveurs de roues stylisés de type annulaire
23. Coffre à gants verrouillable
24. Tablette couvre-bagages
25. Sièges avant entièrement ajustables
26. Dossiers des sièges arrière rabattables individuellement
27. Trousse d'outils
28. Avertisseur sonore double
29. Phares halogènes
30. Système de chauffage à deux niveaux avec soufflerie à quatre vitesses
31. Allume-cigarette
32. Antenne radio
33. 53 accessoires en option
34. Le prix. Vous trouverez près de chez vous un concessionnaire Hyundai dont les prix vous surprendront très agréablement. (Les modèles GL et GLS possèdent tout l'équipement susmentionné. Le modèle L en possède la plupart.)

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI

HYUNDAI

Maguire
...c'est là que ça s'passe!

VENTE DU PRÉSIDENT



SOFA-LIT SIMMONS
(modèle similaire)



GRAND SPECIAL 499⁹⁵\$

Livraison gratuite

LE SPÉCIAL du PRÉSIDENT



Les 4
morceaux
pour

1 999\$

• Mise de côté jusqu'en déc. '85 • Cartes de crédit

Maguire... c'est là que ça s'passe!

QUÉBEC
430, av. St-Sacrement
681-4124

SAINT-BASILE
255, boul. du Commerce
329-2811

LEVIS
533, route Trans-Canada est
833-1341

LIVRAISON GRATUITE

Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester sud
Québec 648-1252

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

Automobiles Lévis Ltée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140



La gare de Carleton est l'une de celles qui seront rénovées.

Le Soleil, Michel Corbett

Gaspésie et vallée de la Matapédia Plusieurs gares seront rénovées ou déplacées

◆ Plusieurs gares de la Gaspésie et de la vallée de la Matapédia seront soit relocalisées soit rénovées au cours de l'année.

En annonçant cette décision hier, le ministre d'Etat aux Transports, M. Benoît Bouchard, a précisé que ce programme coûtera plus de \$2 millions et créera plus d'une soixantaine d'emplois, tant directs qu'indirects, surtout dans le secteur de la construction.

"La mise en oeuvre de ce programme, a ajouté M. Bouchard,

s'inscrit dans le cadre de la revitalisation des services ferroviaires voyageurs, que mon collègue, M. Don Mazankowski, et moi-même avons annoncé la semaine dernière."

Les gares qui seront relocalisées sont celles de New Richmond, de Bonaventure et de Chandler. Le programme de rénovation touche quant à lui les gares de Sayabec et d'Amqui, celles de Causapscal, de Matapédia, de Carleton, de New Carlisle, de Port-Daniel, de Gran-

de-Rivière, de Percé et de Gaspé.

"La relocalisation des gares répond à plusieurs objectifs, a souligné M. Bouchard: associer la visibilité de Via au trafic passagers; assurer une meilleure facilité d'accès; favoriser leur implantation à proximité des centres-villes et remédier à l'état de vétusté avancé de certaines."

Les appels d'offres seront lancés sous peu et les travaux devraient prendre fin en décembre. D'autre part, des décisions seront bientôt rendues concernant les gares du Bas-Saint-Laurent.

Le record dans Portneuf Les taxes montent de 45% à Saint-Casimir

◆ DONNACONA — A l'exception de ceux de Saint-Casimir, les contribuables de la région de Portneuf n'auront pas trop de surprises désagréables lorsqu'ils recevront leurs comptes de taxes municipales.

par Guy BENJAMIN

Le record de la hausse des taxes appartient en effet cette année à la municipalité de Saint-Casimir où les contribuables subiront une hausse de 45 pour 100.

Le taux de la taxe foncière passe de 65 cents du \$100 d'évaluation à \$1, alors que la taxe pour l'aqueduc sera majorée de \$90 à \$135. Baisse de \$3 toutefois pour le ramassage des ordures ménagères.

Les dépenses de la municipalité n'augmentent que de 6,8 pour 100, mais les revenus baisseront considérablement. Lorsque la municipalité a fait l'acquisition du ré-

seau d'aqueduc en 1977, elle a aussi obtenu une terre à bois qui entourait le lac où elle s'approvisionne en eau.

La coupe et la vente de ce bois rapportait entre \$30,000 et \$50,000 par an. Mais il n'y a plus de bois à couper et les 463 contribuables devront compenser ce manque à gagner.

Une propriété évaluée à \$25,000 (c'est la moyenne à Saint-Casimir) coûtait l'an dernier \$287,50 en taxes. En 1985, la même propriété demandera des déboursés de \$417, soit une hausse de \$129,50.

Autres municipalités

A Saint-Marc-des-Carrières, les contribuables auront à déboursier entre 7 et 8 pour 100 de plus pour acquitter leurs comptes de taxes.

La taxe foncière passe de 70 à 80 cents du \$100 d'évaluation et la taxe pour le service des incendies est majorée de cinq cents du \$100 d'é-

valuation.

Comme l'évaluation de la plupart des propriétés varie entre \$25,000 et \$30,000, cela signifie une hausse entre \$30 et \$40 pour la plupart des propriétaires.

A Saint-Raymond, les contribuables auront à déboursier 2,08 pour 100 de plus, ce qui se traduira par un déboursé additionnel de \$23,40 pour un citoyen dont la propriété est évaluée à \$45,500.

A Pont-Rouge, hausse de trois cents du \$100 d'évaluation pour atteindre \$1,26. Mais comme toutes les autres taxes de service demeurent inchangées, le contribuable devra déboursier seulement \$15 de plus si sa propriété est évaluée à \$50,000.

La ville de Donnacona a réussi quant à elle à geler les comptes de taxes pour l'année 1985. Pour une propriété évaluée à \$42,500, il en coûtera \$1,115,63.

Hausse de taxe de 7 p.c. à Ste-Marie

◆ SAINTE-MARIE — Pour 1985, les autorités municipales de Sainte-Marie de Beauce ont adopté ces jours derniers, un budget équilibré au montant de \$3,492,800 soit une augmentation de \$106,474 sur l'an passé et l'ensemble des différents taux de taxes a été majoré de 7 pour 100. L'évaluation foncière imposable se chiffre à \$159,987,800.

par Paul-Henri DROUIN

Malgré cette augmentation uniforme de 7 pour 100 appliquée au compte de taxes du contribuable de Sainte-Marie, qu'il habite l'un ou l'autre secteur, il n'en demeure pas moins que le contribuable de Sainte-Marie est celui dont son compte de taxes pour 1985 est le moins élevé parmi les cinq principales villes de la Beauce.

Pour une maison du secteur le Domaine dont l'évaluation est de \$47,600 (évaluation moyenne à Sainte-Marie), ce compte de taxes sera de \$819,96, au centre-ville de \$734,28, du secteur ouest de \$545,75 et sur le territoire des Fermes de \$501,96.

Sur l'ensemble des revenus, les différentes taxes provenant de source locale rapporteront \$2,577,181, les compensations tenant lieu de taxes \$299,453, les services rendus \$373,200, les autres revenus de source locale \$168,100 et les revenus de transferts \$74,856.

Au chapitre des dépenses, la ville de Sainte-Marie de Beauce entend consacrer \$834,734 à son service de dette et frais de financement, \$665,437 pour son administration générale, \$374,827 pour sa sécurité publique, \$515,213 au transport routier, \$429,121 en hygiène du milieu, \$85,600 en urbanisme et mise en valeur du territoire.

Selon Jean-Marie Parent

De nouvelles démissions peuvent survenir au PMB

◆ "Que le conseiller du district no 6 (du Fargy) et président du Parti municipal de Beauport (PMB), Me Jean-Paul Michaud, continue dans la voie qu'il s'est tracée et il y aura d'autres démissions au sein du PMB et cela, bien avant les deux ou trois prochaines années."

par Gérald OUELLET

C'est ce qu'affirmait lors de la dernière assemblée du conseil municipal de Beauport le conseiller du district no 2 (Saint-Ignace), M. Jean-Marie Parent.

Celui-ci a été récemment expulsé du PMB, tout comme son collègue du quartier no 3 (Bourg-Royal), M. Alexis Bérubé, pour leurs positions concernant la nomination d'un vérificateur pour la ville de Beauport et au sujet de l'alternance des représentants de Beauport au conseil de la CUQ.

M. Parent a voulu aussi apporter quelques précisions sur les allégations du président du parti, M. Michaud, concernant son expulsion du PMB.

Le conseiller Parent affirme que "c'est décevant de travailler avec un président qui fait des affirmations gratuites et qui laisse trop facilement des doutes à tous ceux qui suivent les délibérations de la ville de Beauport, dont je suis l'un des représentants".

M. Parent tient ces propos en relation avec l'affirmation du président du PMB qui soutient que l'expulsion du conseiller Parent est liée à son désistement de la ligne de parti lors de la proposition concernant l'alternance des représentants de la ville à la CUQ.

Toutefois, lors de cette résolution, le conseiller Parent a voté avec son parti. "Suis-je devenu un problème pour le président ou agit-il par ven-

geance?" se demande le représentant du district no 2 (Saint-Ignace).

M. Parent souligne qu'il a été élu pour protéger les intérêts des citoyens de Beauport et que ce n'est pas en faisant de l'obstruction systématique lors des travaux du conseil que l'on administre au mieux un budget de \$36 millions.

Quant aux luttes intestines des quatre dernières années, Jean-Marie Parent soutient: "Je suis l'homme qui prend la valeur pratique comme critère de la vérité."

Pour sa part, le président du PMB, M. Jean-Paul Michaud, a déclaré que l'expulsion du conseiller Jean-Marie Parent était une décision de l'exécutif du parti et que ce dernier devrait recevoir, dans les prochains jours, une lettre confirmant son expulsion du PMB. Il en serait de même pour le conseiller Alexis Bérubé.

VENTE DE JANVIER

en vigueur durant tout le mois

DES
RABAIS
JUSQU'À
sur des meubles en magasin

60%

DES
RABAIS
DE
sur les commandes spéciales

10%

mrcb illiers de chambre,
de salon et de cuisine,
systèmes muraux, lampes,
cadres, etc.

- Service de décoration
- Stationnement à l'arrière du magasin

mrcb
INTERNATIONAL
231, RUE SAINT-PAUL
692-0762
(face à la marina du Vieux-Port)

Des meubles contemporains
dans une ambiance d'origine

SUPER VENTE ANNUELLE

15%

SUR TOUS NOS MATELAS

30%

MATELAS
DAUPHIN

La fabrique de tout repos

Charny
832-2951
Place Lebourgneuf
622-0492
Marie de l'Incarnation
527-7178



Vente remue-ménage

C'est pour venir en aide aux oeuvres du YWCA dans les pays en voie de développement que le YWCA de Québec tenait hier et aujourd'hui sa vente remue-ménage annuelle. La participation à la vente remue-ménage se fait soit en donnant des articles, soit en les achetant. On y retrouve des vêtements, des livres, bibelots, etc. Les recettes de la vente remue-ménage sont distribuées aux YWCA des pays en voie de développement par le truchement de l'Association nationale des YWCA.

Le Soleil, Jean Vallières

Pont de la Sainte-Marguerite

L'enquête Quesnel se fera toute en public

♦ SEPT-ÎLES — La commission d'enquête sur la tragédie du pont de la rivière Sainte-Marguerite tiendra toutes ses audiences publiques dans un souci d'information de la population.

par Marc ST-PIERRE
(du bureau du Soleil)

C'est ce qu'a affirmé hier, à Sept-Îles, le juge André Quesnel, président de la commission, au cours d'une conférence de presse.

Pour lui, pas question de huis clos une fois que les audiences publiques auront été amorcées, vraisemblablement de ses experts sur la tragédie. "Nous allons faire en sorte, a dit le juge Quesnel, de donner le maximum d'information au public à travers les audiences."

Le juge Quesnel, faisant référence aux entretiens privés que mène actuellement la commission, a expliqué qu'il s'agit de rencontres avec des personnes susceptibles de fournir aux commissaires diverses indications. Des "rencontres d'information" dont la teneur, a-t-il ajouté en substance, sera déposée

dans nos notes en vue de les transmettre au public quand le temps sera venu.

"La commission, a insisté le juge Quesnel, fera tout en son pouvoir pour diffuser l'information."

Au chapitre de la santé et de la sécurité au travail, le juge Quesnel a indiqué par ailleurs que le mandat de la commission fait textuellement référence à la sécurité du public. "Du moment où le terme sécurité intervient, a-t-il dit, cela devient de notre ressort et nous verrons à faire les recommandations qui s'imposent."

"Tous les témoignages concernant la sécurité, a repris le juge, seront pris en considération en vue de faire des recommandations au ministre (Raynald Fréchette, titulaire du Travail)."

Le président de la commission a indiqué par ailleurs que c'est un souci d'ordre qui a amené les

commissaires à statuer que les parties intéressées soient représentées par un avocat membre du barreau. Mesure susceptible, dans l'esprit des commissaires, d'éviter que les audiences ne dégénèrent en situation intraitable et, du même coup, d'éviter que personne ne soit brimé dans son droit de s'exprimer. Si d'aventure quelqu'un trouvait trop onéreux de se faire représenter par un avocat, le juge Quesnel a noté que le procureur de la commission, Me Conrad Chapdelaine, pourra être désigné d'office.

Enfin, le juge Quesnel a indiqué qu'"il se pourrait bien que toutes les audiences ne se passent qu'à Sept-Îles". Seules des "raisons très sérieuses" pourraient théoriquement amener la commission à décider de tenir des audiences ailleurs. Ceci, a répété le juge Quesnel, pour rendre accessible à la population de Sept-Îles toute l'information à laquelle elle est en droit de s'attendre.

CSN et FTQ-construction ont des avis différents

♦ SEPT-ÎLES — Si la FTQ-construction estime que la Commission Quesnel "n'est pas une vaste mise en scène pour cacher la vérité" dans la tragédie du pont de la Sainte-Marguerite, la CSN soutient en contrepartie que l'enquête est pour l'heure très loin d'être impartiale et publique comme l'avait promis le gouvernement Lévesque.

par Marc ST-PIERRE
(du bureau du Soleil)

C'est ce qui se dégage des conférences de presse convoquées par les deux centrales, chacune de leur côté, hier, à Sept-Îles.

Les deux sons de cloche portaient des règles de pratique et de procédure édictées par la Commission d'enquête Quesnel et du fait que les commissaires sont actuellement à mener des rencontres privées avec diverses personnes susceptibles de leur transmettre des informations. Règles au sujet desquelles tant la CSN, la semaine dernière, que la FTQ, hier, ont eu l'occasion de s'entretenir avec les commissaires.

Le directeur général de la FTQ, Jean-Paul Rivard, a indiqué que son syndicat a demandé à la Commission Quesnel d'assister aux "entrevues" privées préalables de témoins. "On nous a offert la plus grande collaboration, a dit M. Rivard, en autant que le témoin soit d'accord."

Pour la CSN, les audiences privées prévues dans l'enquête Quesnel entachent justement son aspect impartial et public. Il est impossible pour la centrale, a dit en substance Claude Mainville, responsable du dossier, de jouer son rôle de "partie

intéressée" comme l'avait reconnu le ministre québécois du Travail, Raynald Fréchette. Dans l'esprit de M. Mainville, pas d'équivoque possible: "Le gouvernement cherche à protéger le ministère des Transports qui est dans de mauvais draps".

Perception

Autre point de divergence chez les deux syndicats dans la perception des travaux de la Commission Quesnel: la santé et la sécurité des travailleurs.

Pour M. Rivard, l'enquête Quesnel sera "une opportunité en or" de pointer du doigt les lacunes de la loi à ce propos pour éviter qu'une telle catastrophe qui a coûté la vie à six travailleurs ne puisse se reproduire. Notant que la Commission Quesnel estime que l'aspect santé et sécurité ne fasse pas tellement partie de son mandat, M. Rivard a néanmoins noté "l'ouverture d'esprit des commissaires".

A la CSN, on ne l'entend pas de cette oreille. Pauline Jean, présidente du Conseil central de Sept-Îles, a dit qu'il est "inadmissible que cette commission d'enquête mandatée par le gouvernement du Québec exclut d'elle-même de son mandat les aspects relatifs à la sécurité des travailleurs".

La CSN et la FTQ sont néanmoins d'accord sur deux points. Il faudra, disent les porte-parole des deux centrales, que soit élargie la règle imposée par la commission aux termes de laquelle toute partie intéressée devra être représentée par un avocat inscrit au Barreau. Élargie de façon à leur permettre d'être représentées par "un procureur de leur choix", c'est-à-dire, dans leur esprit, par un spécialiste en loi du travail.

Les deux centrales tiennent mordicus, enfin, à ce que les audiences publiques soient tenues à Sept-Îles.

Une pétition de 71,000 noms en faveur de l'école Saint-Joseph

♦ 71,000. Voilà le nombre impressionnant de signatures figurant sur la pétition déposée au ministère de l'Éducation en faveur de l'école Saint-Joseph.

par Lise LACHANCE

Et ce nombre ne cesse de croître, les partisans de l'école privée se

manifestant de tous les coins du Québec pour sauver cette école primaire ouverte il y a 40 ans sur le boulevard Saint-Cyrille, au coin de la rue Joffre.

Hier, une trentaine d'élèves de l'institution — en passe de devenir un symbole — ont remis au sous-ministre J. Thomas Boudreau des liasses et des liasses de feuilles

contenant 30,000 signatures. Celles-ci s'ajoutent aux 41,000 noms déposés à l'Assemblée nationale le 21 décembre dernier.

Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont fait le tour du 15^e étage où se trouvent les bureaux du nouveau ministre de l'Éducation, François Gendron, en chantant une chanson composée par une mère. Au moment de remettre au sous-ministre Boudreau leurs précieux documents, ils ont libéré les ballons à l'hélium qui y étaient attachés. Ceux-ci se sont évidemment nichés au plafond et mettront bien deux ou trois jours avant de dégonfler et de se soumettre à la loi de la gravité.

"Comme le ministre Gendron ne s'est pas manifesté, hier, c'est une excellente façon de le forcer de penser à nous", a déclaré au SOLEIL Mme Andrée Gagné, responsable des relations avec la presse pour le Comité de survie de l'école Saint-Joseph. "Il y a urgence car si le gouvernement ne nous donne pas une réponse favorable avant le 28 février, l'école devra fermer ses portes l'an prochain."

Une économie pour l'État

L'établissement, qui accueille 150 garçons, est en effet menacé de fermeture. Il accuse un manque à gagner de \$200,000 par année. Lorsque les sœurs Missionnaires Oblates du Manitoba suffisaient à assurer l'enseignement, elles réussissaient à joindre les deux bouts grâce à leur quasi bénévolat. Mais

l'absence de relève les a obligées à faire appel de plus en plus à des professeurs laïcs. En dépit de l'acceptation d'un salaire inférieur à celui du secteur public de la part de ces derniers (ils sont 5), l'institution connaît un déficit.

Le comité de survie presse l'État d'accorder une aide à l'école Saint-Joseph. Celle-ci, comme toutes les autres maisons privées d'enseignement primaire qui ne s'adressent ni à des pensionnaires, ni à des Néo-Québécois, ni à des jeunes aux prises avec des problèmes d'apprentissage, ne touche aucun sou du gouvernement.

Comme il en coûte au ministère près de \$3,000 par année pour chaque enfant inscrit dans le secteur public (au niveau primaire), le Comité de survie de l'école Saint-Joseph considère que l'État devrait subventionner dans une certaine mesure les institutions privées élémentaires qui ne le sont pas actuellement. Il estime que, loin d'en souffrir, les finances publiques ne s'en porteraient que mieux car, si les élèves de l'école Saint-Joseph devaient être intégrés au réseau public à cause d'une fermeture, "il en coûterait \$600,000 à l'État au lieu des \$200,000 demandés".

Soulignons que 110,000 jeunes fréquentent les 316 institutions privées disséminées sur le territoire québécois. Là-dessus, 20,000 sont inscrits au niveau primaire. La moitié d'entre eux ne reçoivent pas un sou de subvention.

Vente!

50%

et +

BOUTIQUE

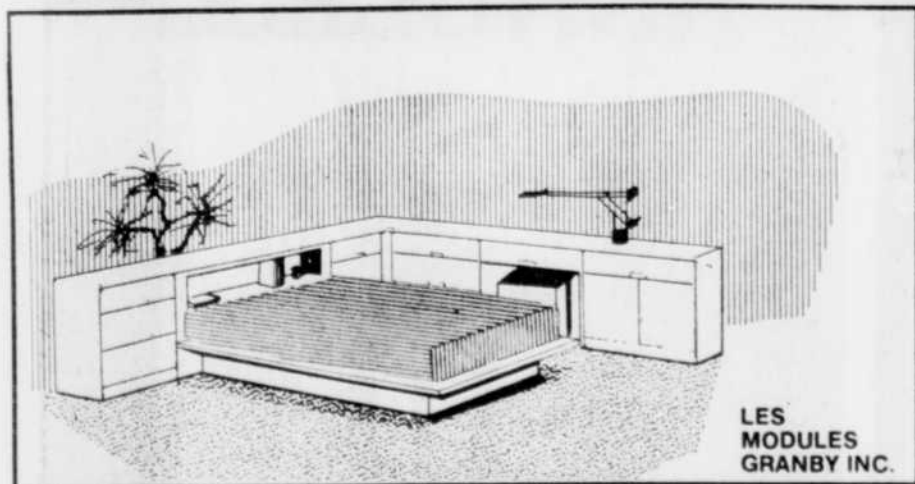
Mir yam

Taybak

Place Belle Cour, Ste-Foy
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

IMPORTATIONS
653-1715

LE MEUBLE À VOTRE IMAGE...



LES MODULES GRANBY INC.



Disponible en
BLANC,
naturel
amande,
gris.

SOLDE BI-ANNUEL

La collection St-Gelais

PARCE QUE LE GOÛT DU BEAU VOUS HABITE



Jaymar.

YVON ST-GELAIS MEUBLES

1010, boul. des Capucins
525-4671

"Un grand magasin"

En 1985, nous célébrons (avec vous) notre 15^e anniversaire.
• Livraison partout en province
• Service de décoration disponible

Spécial
simple côté
double densité
16⁹⁵\$ / 10
(voir page C-4)

ÉCOLE de TRICOT SINGER

POUR DÉBUTANT, INTERMÉDIAIRE, AVANCÉ
Cours de formation d'une durée de 18 heures
débutant le 4 février 1985

APPRENEZ AVANT D'ACHETER...

Service après-vente assuré

Profitez de nos aubaines sur:

• Tricoteuses • Laine réduite de 30%

Atelier Gilberte Bonneau

7, rue Saint-Vallier est 648-0522

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE CENTRE VILLE

Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q.

Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q. F.R.C.S. (C)

Dr Johanne Morency, M.D. C.S.P.Q. F.R.C.S. (C)

OPHTALMOLOGISTES

Maladie des yeux, examen de la vue

VERRES DE CONTACT

320, rue Saint-Joseph est, Québec

Complexe Place Jacques-Cartier

(Bibliothèque de Québec)

529-9411

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRECHETTE
Tel.: 647-3361

Bénévolat

Le projet "Parrainage-loisirs" a besoin d'accompagnateurs bénévoles pour des personnes handicapées physiques. Détails: 529-4996.

Bon Pasteur

Une session charismatique sous le thème: "Bon Pasteur" aura lieu de demain à 19h au dimanche à 12h, au Montmartre canadien, 1679 chemin Saint-Louis. Renseignements: 681-7357.

Cours

• Un cours sur le fonctionnement de l'organisme et l'alimentation sera donné samedi et dimanche de 9h15 à 17h, au Quality Inn, 3115 boulevard Laurier à Sainte-Foy. Détails: 623-5823 entre 17h et 19h.

• Quelques places sont encore disponibles au cours de coupe à plat, le mercredi soir à 19h, au Centre Mgr-Bouffard, 680 rue Sainte-Thérèse. Renseignements: 681-7598.

Enseignement

Yves Buteau traitera le sujet: "Le chrétien, être équilibré?" samedi à 20h30, au Café chrétien de la rive sud, 59 rue Saint-Louis à Lévis. Détails: 835-1362.

Foi

Une rencontre de foi et partage sous le thème: "Jésus guérit un aveugle" aura lieu samedi de 10h à 16h, au sous-sol de l'église Saint-Charles de Limoilou, 510, 8e Avenue. Chacun apporte son lunch. Renseignements: 647-1728.

Fraternisation

La Chambre de commerce de Montmagny tiendra une rencontre de fraternisation avec les nouveaux arrivants samedi à 20h30, à Place Le Germain, 105 chemin des Poiriers. Détails: 248-3222.

Information

• Le diaporama: "La Rose-Croix, son enseignement traditionnel et moderne" sera présenté samedi à 20h, au manoir de la Rose, loge Pyramide, 1039 boulevard Talbot à Stoneham. Détails: 848-2895. Entrée libre.

• L'Association canadienne des anciens combattants de la Corée tiendra une réunion d'information samedi à 20h, à la salle 103 du manège militaire, Grande-Allée. Renseignements: 529-6900.

• Le Département d'histoire de l'université Laval aura une demi-journée d'information sur les recherches en cours aujourd'hui à 12h, à la salle 2-D du pavillon De Koninck, et de 14h à 17h, dans le hall du rez-de-chaussée du pavillon De Koninck.

Oecuménisme

Une journée d'étude oecuménique sera tenue samedi de 9h30 à 16h45, à l'amphithéâtre 3B du pavillon de Koninck à l'université Laval. Détails: Guy Saint-Michel à 656-3881 ou 661-6063.

Pratiqu'o-thon

Le corps de tambours et clairons Les Crystallins tiendra une journée de pratiqu'o-thon à son bénéfice, samedi à partir de 9h, à l'école Taniata de Saint-Jean-Chrysostome. Détails: 833-7373.

Récréation

• Le couronnement de la reine du Festival de la neige des Cantons unis aura lieu samedi à 21h, à l'école Saint-Edmond de Stoneham.

• Le Club de judo et aikido de Giffard organise une soirée-bénéfice pour samedi à 20h, à la salle du Centre Montmorency-Laval, 2 rue du Fargy à Beauport.

• Le Conseil 6852 des Chevaliers de Colomb de Charny tiendra une soirée des Rois samedi à 20h, à la salle paroissiale de Charny. Réservations: 832-8777 ou 832-4582 ou 832-4942.

• L'Association des anciens combattants unis du Canada aura sa soirée sociale samedi à 21h30, au patro de Charlesbourg. Réservations de cartes: 623-4989.

• Le Club de ski de fond de Val-Bélair tiendra un rallye-sentier samedi. Les départs auront lieu entre 10h et 13h30 de la base de plein air, 1736 rue Lamontagne ouest à Val-Bélair. Détails: 843-8838.

• Un souper libanais aura lieu samedi à 18h30, à la Fraternité multiculturelle, 1039 avenue des Erables. Renseignements: 522-1263.

• Le Club social de l'Auvergne de Charlesbourg organise une soirée sociale carnavalesque pour samedi à 21h, au sous-sol de l'église Saint-Jérôme, 3e Avenue est. Détails: 626-5060 ou 626-9375.

• Renouement conjugal Rive-Sud tiendra sa soirée mensuelle samedi à 20h, à la sacristie de l'église Notre-Dame de Lévis.

• L'Association des Polonais de Québec tiendra sa soirée annuelle samedi à 20h, au COFI de Québec, 860 rue Père-Marquette ouest. Renseignements: 643-1435.

Sessions

• Une session de groupe est offerte aux mères n'ayant pas la garde de leurs enfants pour samedi à l'université Laval. Inscriptions et détails: 656-3191.

• Le mouvement Coeur ouvert tiendra une session pour les veuves et veufs les 22, 23 et 24 février, au Montmartre canadien, chemin Saint-Louis à Sillery. Inscriptions: Marguerite Champagne à 681-7357.

• Brigitte Tremblay animera une session sur la réflexologie de demain à 19h au dimanche à 17h, au campus Notre-Dame-de-Foy. Renseignements: 872-8041 poste 108.

Exposition

L'ATIQ présente une expo-photo sur le thème: "Les immigrants à Québec, XVIIIe et XXe siècles" jusqu'à dimanche soir, à la bibliothèque centrale de Québec.

Beauport verserait \$1 million pour rénover son centre-ville

♦ Une somme de \$1,315,600 pourrait être consacrée par la ville de Beauport dans le cadre du programme Revicentre.

par Gérald OUELLET

C'est ce qui ressort d'un rapport du comité des services techniques et dans lequel on identifie les interventions possibles, afin d'amorcer les travaux de revitalisation dans le vieux secteur de Beauport.

On stipule que le montant des subventions provenant du gouvernement du Québec dans le cadre du programme pourrait atteindre les \$500,000.

Le comité des services techniques recommande les interventions qui se situent prioritairement dans l'avenue Royale, entre la rue de l'Hôtel de ville et l'avenue des Cascades.

Le plus important projet consiste en la restauration et l'agrandissement de l'hôtel de ville en y incluant tous les aménagements extérieurs adéquats.

Le coût estimé de ce projet s'élève à \$800,000; il est à noter que seulement le projet du centre administratif à l'emplacement actuel de l'hôtel de ville est admissible au programme Revicentre.

Il est aussi question d'allouer des sommes d'argent pour la rénovation de façades commerciales et l'uniformisation de l'affichage dans le secteur situé entre la rue de l'Hôtel de ville et l'avenue des Cascades; on estime le coût de cette intervention à \$297,160.

De plus, le comité souhaite des transformations à l'intersection de l'avenue Royale et de la rue des Cascades qui comprendraient notamment l'alignement de la rue et l'intégration de voies de refuge pour les autobus; les travaux seraient de l'ordre de \$138,000.

Il serait aussi question de procéder à de l'aménagement paysager, à la plantation d'écrans de verdure et d'or-



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le plus important projet consiste en la restauration et l'agrandissement par l'arrière de l'hôtel de ville; l'estimation des travaux est de \$800,000.

nements et à l'installation d'un mobilier urbain dont le coût total s'élève à \$80,500.

Règlement d'emprunt

Le conseil municipal de Beauport a adopté lors de son assemblée, tenue à la salle polyvalente du Centre municipal Mgr-Laval, cinq projets de règlement d'emprunt.

Près de \$320,000 seront empruntés pour payer les honoraires professionnels prévus au programme d'immobilisation de 1985.

On a aussi décrété des emprunts de \$565,000 et \$319,000 pour effectuer des travaux de voirie dans diverses rues de la ville et pour effectuer des travaux de réfection et d'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égouts de la ville.

De plus, on a décrété des travaux de réfection dans une section du boulevard des Chutes entre les rues du Collège et Vallée, et l'installation des infrastructures municipales dans le prolongement de la rue Perroteau sud.

Solde de Janvier



de 10% à 33 1/3%
de réduction
sur des valeurs réelles



2

PROFITEZ DE NOTRE PLAN
"MISE DE CÔTÉ SANS INTÉRÊT
AVANT LIVRAISON AUTOMNE 85
OU MIEUX UTILISEZ
NOTRE PLAN BANCAIRE,
NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE
ET PORTEZ-LE MAINTENANT!

« 12 MOIS
SANS INTÉRÊT »

LES INTÉRÊTS DE 12 MOIS VOUS SONT REMBOURSÉS
PAR CHEQUE SUR RÉCEPTION DU PAIEMENT

CETTE OFFRE S'APPLIQUE SUR TOUS NOS MANTEAUX EN MAGASIN MEME A CEUX DÉJÀ RÉDUITS.

3

500 \$ à gagner
chaque semaine!

En achetant votre manteau, courez la chance de gagner 500\$ en argent. Tirage les samedis 5-12-19-26 janvier, 2 février à 16h.

Gagnante de la semaine du 14 au 19 janvier:
Madame J.W. Evans
Lindsay, Ontario

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES

mail centre-ville, Québec 529-0077

un nom... une réputation!

• Aucun intérêt pendant 12 mois pour tout client admissible!
• 2 h de stationnement gratuit

• Quantité limitée, tailles désassorties
• Vente au comptoir seulement
• Retouche d'ajustement gratuit
• Garantie d'un an avec police d'assurance
• Entreposage gratuit la 1^{re} année



VENTE DU MILLION!

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

UNE GRANDE VENTE!...

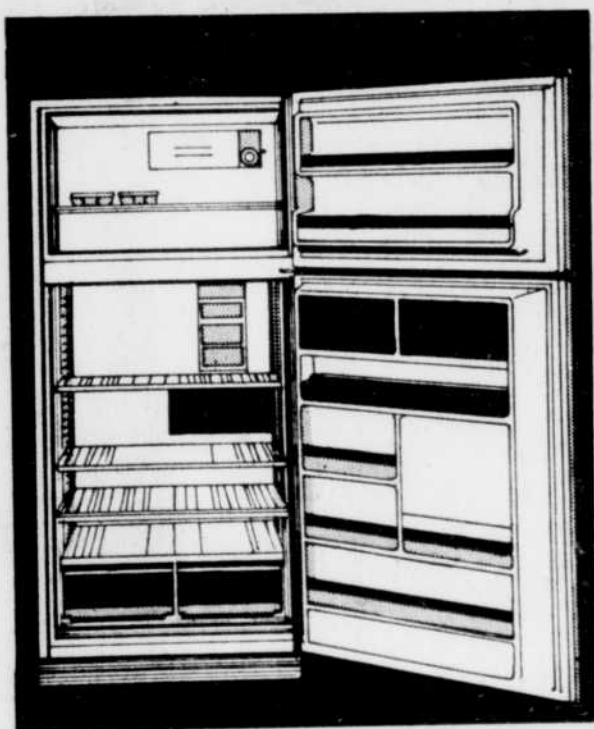
PLUS DE 5 MILLIONS
DE MEUBLES ET D'APPAREILS ÉLECTRIQUES
EN COMMANDE ET EN MAGASIN À MEILLEURS PRIX!



INVITATION TOUTE SPÉCIALE
AUX FUTURS COUPLES!

ENTREPOSAGE
GRATUIT JUSQU'AU
1er JANVIER 86

PRIX GARANTIS!



RÉFRIGÉRATEUR **ROY** 17 pi. cu.

- Modèle de luxe de 17 pi. cu.
- Garantie de 10 ans sur le moteur et le compresseur
- Sans givre
- Oeufrier
- Garde viande à température réglable
- Couleur amande
- Sur roulettes

699⁹⁵\$

ROY

CUISINIÈRE

- Modèle de luxe de 30"
- Garantie de 3 ans sur les éléments, 1 an sur les pièces et main-d'œuvre
- Horloge
- Départ retardé / minuterie / garde au chaud
- 2 voyants (porte de four verre fumé)
- Éléments amovibles de luxe: 2 de 8" diam. 2 de 6" diam
- Couleur amande

499⁹⁵\$



ATTENTION!
100% CUIR VÉRITABLE

AU PRIX JAMAIS VU DE 1 499⁹⁵\$
L'ENSEMBLE SOFA-FAUTEUIL

AUSSI DISPONIBLE:
SOFA-FAUTEUIL EN TISSU
VELOURS / ACRYLIQUE POLYESTER
AU BAS PRIX DE **799⁹⁵\$**

CAUSEUSE SKLAR EN TISSU **499⁹⁵\$** QUANTITÉ LIMITÉE

Sklar-Peppler

le meuble élégant
créé par des Canadiens

À GAGNER
3
VOYAGES
DE MILLIONNAIRES
À PUERTO RICO
(TIRAGE 9 FÉV. 85 19H00 À LÉVIS)

AMEUBLEMENTS

TANGUAY



SEULEMENT:

839⁹⁵\$

GRATUITS:

- Livraison gratuite à travers la province
- Service de décoration à domicile
- Ecole de cuisson sur les fours à micro-ondes
- Service d'installation de tous les meubles achetés
- Raccordement de lessiveuse
- Démonstration sur poêles autonettoyants et lave-vaisselle

MOFFAT

Duo laveuse-sécheuse MWG1120 et MDG1120

Laveuse MOFFAT

- Agitateur Spiralator
- 2 réglages de vitesse de lavage/essorage
- 5 combinaisons de température de lavage/rinçage
- Lavage à 2 vitesses
- 3 cycles de lavage
- 3 positions de niveau d'eau

Livraison et raccordement de laveuse inclus.

Sécheuse MOFFAT

- Séchage minute
- 3 réglages de chaleur
- 3 cycles de séchage
- Tambour en émail vitrifié
- Collecteur de charpie

Disponible en blanc ou amande.

LÉVIS
Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
667-6282

LES SAULES
1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules)
871-4411